

30 gendarmes blessés et 150 manifestants arrêtés à Paris

Washington prêt à ravitailler les affamés de Chine

Washington, 6 (A.P.) — Le gouvernement américain songe sérieusement à expédier lui-même ou à faciliter l'expédition par d'autres de secours en vivres aux populations affamées de la Chine communiste, à ce que révèle le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson. Ce dernier explique qu'à cause de la présente opposition entre Péiping et Washington, il serait difficile à celui-ci d'agir directement mais qu'on recourrait probablement aux services d'organismes privés, comme la Croix-Rouge, ainsi qu'on l'a fait en Roumanie il y a 3 ans.

La proposition en avait été faite à M. Acheson par le sénateur républicain William Knowland, de la Californie, qui suggère la formation d'une commission de secours semblable à celle créée après la première guerre mondiale sous la direction de l'ex-président des Etats-Unis, Herbert Hoover. On estime diversément que de 10 à 40, 000,000 de Chinois risquent de mourir de faim d'ici la prochaine récolte. Washington leur expédierait une partie de son présent surplus de produits agricoles. L'ennemi principal, souligne-t-on à Washington, est que les communistes n'ont pas encore réclamé eux-mêmes d'aide.

Près de 120 personnes tuées dans des accidents de chemin de fer

MADRID, 6 (Reuter) — Dix-neuf personnes ont été tuées et plus de cent ont été blessées quand trois wagons de l'express Madrid-Oviedo ont déraillé. Les wagons ont roulé le long d'une pente sur une longueur d'environ 35 pieds. Il a fallu retirer plusieurs blessés de dessous les wagons.

RIO DE JANEIRO, 6 (C.P.) — Plus de cent personnes ont été tuées quand un train rempli de voyageurs a plongé dans la rivière Indian près de Tangra par suite de l'écroulement d'un pont.

On avait d'abord rapporté que quarante personnes avaient été tuées et deux cents blessées. Un autre train transportant des médecins et des infirmiers n'a pu atteindre le lieu de l'accident.

Acheson demande qu'on admette sans retard l'Allemagne dans l'alliance

Une Europe forte est impossible sans elle — Mais Londres ne veut pas trop s'engager et Paris refuse de se risquer sans l'appui des Anglais

Washington, 6 (A.P.) — Le secrétaire américain d'Etat, M. Dean Acheson, déclare que son pays tient à ce que l'on prenne sans plus de retard les mesures nécessaires pour inclure l'Allemagne occidentale dans la nouvelle organisation politique, économique et militaire de l'Europe-ouest. M. Acheson précise que, comme première mesure, il préconise l'entrée des Allemands dans le Conseil de l'Europe. Le régime de Bonn s'est vu offrir récemment cette admission à titre de "membre associé" mais n'a pas encore répondu.

Le secrétaire d'Etat a exprimé ces propos dans une entrevue de presse où il a confirmé en même temps que le Conseil du pacte de l'Atlantique se réunira à Londres le 15 mai. En se rendant à Londres, M. Acheson fera un détour par Paris pour tenir une série d'entretiens préliminaires avec ses collègues de France et de Grande-Bretagne. MM. Robert Schuman et Ernest Bevin. On peut prévoir que ces entretiens rouleront surtout sur le problème germanique; et il se peut que les Trois Grands cherchent à y vider définitivement cette question.

De son côté, le haut commissaire américain en Allemagne-ouest, M. John McCloy, a fourni, à son passage à Londres hier soir, des précisions sur la même question. "Nous ne pouvons décidément, assure-t-il, régler le problème allemand sans intégrer ce pays dans la nouvelle Europe".

D'après divers observateurs, c'est l'attitude de la Grande-Bretagne qui retarde jusqu'à cette fusion et cette réorganisation de l'Ancien continent. Londres tient en effet à éviter tout resserrement de ses liens avec l'Europe qui affaiblirait d'autant ses attaches avec le Commonwealth ou qui compromettrait sa difficile situation financière.

Les milieux français ont déjà fait comprendre qu'ils ne peuvent accepter une Europe unie incluant l'Allemagne-ouest dont le Royaume-Uni ne ferait pas aussi partie. Paris craint que, sans les Anglais, la nouvelle Europe n'en vienne à être bientôt dominée par les Allemands à nouveau.

Mgr J. Avila Majeau, P.D., décédé la nuit dernière à l'âge de 86 ans

Il était l'ancien curé de St-Remi de Napierville — Notes biographiques

Mgr J. Avila Majeau, P.D., vicaire forain et ancien curé de St-Remi de Napierville est décédé la nuit dernière à l'âge de 86 ans.

Né à l'Assomption, le 15 août 1863, du mariage de Charles Majeau et d'Almérie Blanchard, il fit ses études classiques au séminaire de Joliette et ses études théologiques au Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre par S. Exc. Mgr Fabre, le 19 décembre 1891, il fut desservant de la paroisse de St-Eduard de Napierville jusqu'au mois d'août de l'année suivante.

Mgr Majeau fut ensuite vicaire à St-Barthélemy de Berthier, de 1892 à 1899; desservant des paroisses de St-Jacques de Joliette, de 1899 à 1903; chapelain des RR. SS. de la Providence à Montréal, de 1903 à 1906; curé à St-Adèle, de 1906 à 1909 puis, curé de St-Remi de Napierville de 1909 à 1949.

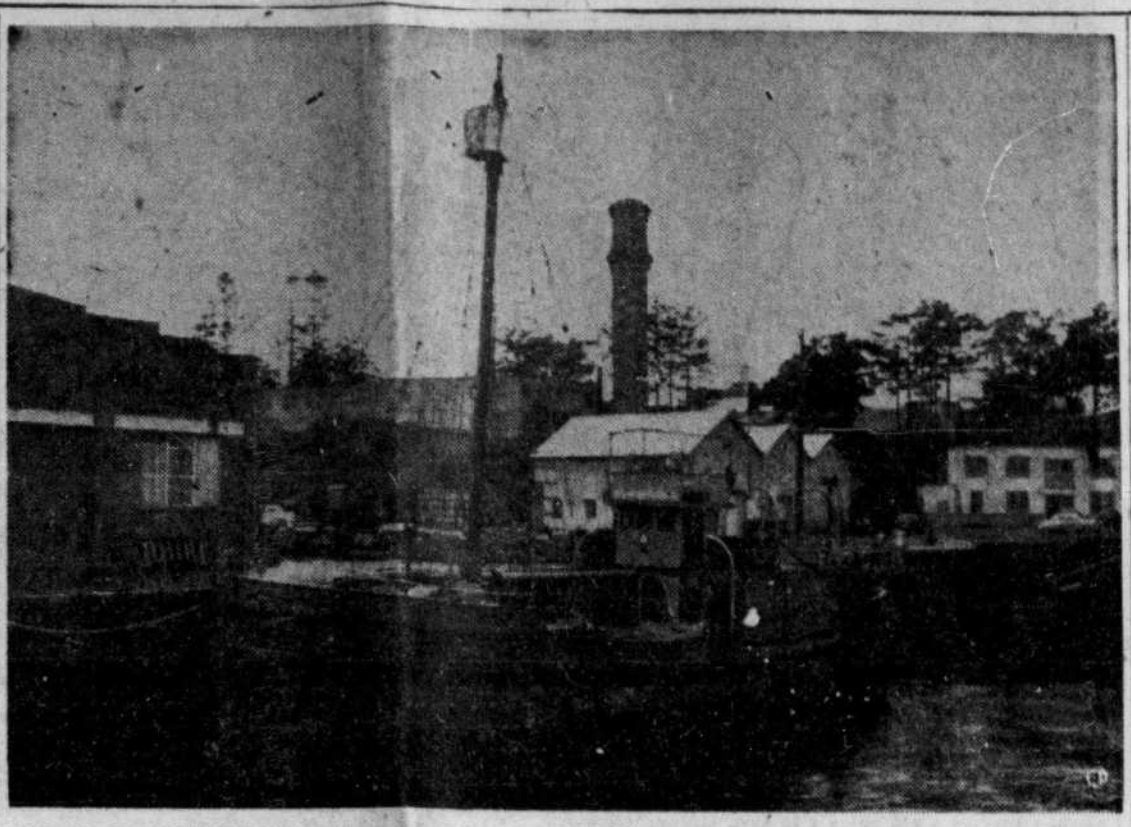
En 1936, il fut nommé vicaire forain et en 1939 chanoine titulaire du chapitre de la Cathédrale Saint-

Jean de Québec, puis prêtre domestique.

Mgr Majeau était l'oncle de Mgr Roch Majeau, ancien curé de Remigny, dioc. de Timmins, nommé ces jours derniers à la cure de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Joliette. Il était aussi l'oncle de M. Edouard Majeau, de l'Epiphonie; Georges Beauré, de Montréal; et Maurice Majeau de Joliette, avocat; de la R. S. Paul de Joliette, RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, supérieure à Charlemagne. Il laisse aussi un grand nombre de neveux et nièces.

Durant les Jours saints, la dépouille mortelle sera exposée dans la sacristie de l'église paroissiale de St-Remi de Napierville. Le service sera chanté lundi.

La dépouille sera ensuite transportée à Joliette où un libre sera chanté à la Cathédrale par S. Exc. Mgr J. A. Papineau. Cette cérémonie aura lieu vers 3 h. p.m. Inhumation au cimetière de Joliette.



AUTOUR DU CONTINENT — Ce petit navire s'appelle le ST-ROCH. Il appartient à la Gendarmerie royale. Son équipage de 15 agents s'apprête à faire le tour du continent nord-américain. Il a déjà fait le voyage de Halifax à Vancouver, en passant par les régions arctiques. Et il est parti hier de Victoria à destination de Halifax. Le ST-ROCH mesure 103 pieds de longueur et déplace 80 tonnes. Il a été construit à Vancouver en 1928. Mais son équipage est principalement composé de résidents de Halifax. (Photo C.P.)

A Rome et à Jérusalem, des milliers de pèlerins attendent le jour de Pâques

On note la piété des Espagnols — Le pape s'adresse en 6 langues à 25,000 fidèles, venus de tous les coins de la terre — La salle du Cénacle est aujourd'hui une mosquée — La mosquée d'Omar a remplacé le Temple de Jérusalem

Rome, 6 (Reuter) — Des milliers de pèlerins se trouvent aujourd'hui dans la Ville Eternelle. Un grand nombre d'autres doivent y arriver afin de passer à Rome les derniers jours de la Semaine sainte et d'assister, dimanche, aux cérémonies impressionnantes qui marqueront la fête de Pâques.

Ces pèlerins viennent de tous les coins de la terre. Ils emploient les moyens de transport les plus divers. Certains vont à cheval, à bicyclette ou à pied. Il y a même une comtesse de Bavière qui doit arriver à Rome samedi, après avoir traversé l'Europe à cheval.

Tous se dirigent vers la place de Saint-Pierre, où, depuis le début de l'Année sainte, on entend parler les langues les plus diverses. Des journalistes italiens se sont mêlés aux pèlerins, afin d'établir certaines comparaisons.

Ils ont trouvé que les Allemands sont les visiteurs les plus méthodiques, scrupuleusement fidèles à leur programme. Les Anglais, eux, se tiennent toujours en groupe. Quant aux Français, ils sont savamment les prières du pèlerin aux distractions du touriste.

Il paraît que les visiteurs les plus pieux sont les Espagnols, dont la conduite à Rome établit sans ambages qu'ils ont entrepris le voyage dans le seul but de venir prier et se sanctifier.

En ce qui concerne les Américains, on dit qu'il est difficile de définir leur attitude. Car les pèlerins des Etats-Unis et les touristes agissent exactement de la même façon.

Six langues

St-Pierre du Vatican, 6 (A.P.) — Le Pape a reçu hier, en audience publique, 250,000 pèlerins réunis dans la basilique de Saint-Pierre. Les fidèles venaient de tous les coins du monde. Sa Sainteté Pie XII leur a adressé la parole en six langues différentes.

Le pontife semblait en meilleure santé qu'à l'habitude. Mais il n'est pas descendu de la sedia gestatoria. On dit que le Pape est fatigué et qu'il souffre à la jambe et au pied droit.

Jérusalem

Jérusalem, 6 (Reuter) — Les historiens n'ont pas encore défini avec exactitude le lieu où fut institué le sacrement de l'Eucharistie.

Toutefois, selon une tradition vieille de plusieurs siècles, la salle du Cénacle se trouve dans la par-

tie supérieure de la tombe de David, un édifice de pierre situé près de la porte de Sion, en territoire israélien.

Depuis la conquête de la Palestine par les musulmans, cette tombe a été transformée en mosquée. Car les disciples de Mahomet considèrent David comme un de leurs prophètes.

C'est ainsi que le lieu de la dernière Cène appartient aujourd'hui à une autre église que celle du Christ. Il en est ainsi, d'ailleurs, pour le fameux temple de Jérusalem, qui s'appelle maintenant la mosquée d'Omar.

Chaque année, les gardiens de la tombe de David permettent aux chrétiens d'entrer dans la salle du Cénacle. Ils peuvent même y voir une table qui aurait servi, dit-on, au dernier souper du Christ avec les apôtres.

Cette année encore, des cérémonies colorées marqueront la fête du Jeudi-Saint dans les églises chrétiennes de Jérusalem. Plusieurs milliers de pèlerins sont arrivés dans la Ville Sainte et doivent assister aux offices, malgré la tension des esprits qui règne toujours en Palestine.

Deux jeunes fugitifs espagnols pourront se rendre au Guatemala

Ottawa, 6 (C.P.) — Le ministre de la Citoyenneté, M. Harris, a fait savoir aux Communautés que deux jeunes Espagnols détenus à Montréal avant leur déportation en Espagne obtiendront la permission de chercher refuge au Guatemala.

Ces deux hommes, Enrique Montenegro et Angel Parra, se sont enfuis d'un navire de guerre à Barcelone et sont entrés au Canada, sans passeport, il y a six mois. Selon des rapports étudiés par le ministère, les deux jeunes gens courraient un "grave danger" s'ils retournaient en Espagne.

Pendant son enquête le ministère a appris que le Guatemala avait émis deux visas en faveur des fugitifs. En conséquence ils pourront se diriger vers ce pays dès que leurs amis leur en fourniront les moyens.

Nouveau chalet au parc La Fontaine

Le Comité exécutif a accordé des contrats au montant de \$468,526, y compris les frais d'ingénierie, d'architecture, d'inspection, etc., en vue de la reconstruction du chalet du Parc La Fontaine qui sera des plus modernes. Le pavillon nouveau remplacera celui que les flammes ont détruit il y a quelques années.

Le tunnel Christophe-Colomb

A sa séance du 14 avril, le conseil municipal s'est invité à voter un montant additionnel de \$141,072.26 pour l'acquisition des immeubles nécessaires par la construction du tunnel de la rue Christophe-Colomb. Les conseillers ont déjà approuvé une dépense de \$95,372 à cette fin. Le coût total de ces expropriations s'élèvera à \$236,445.16.

Demain Vendredi saint

Le Devoir ne paraîtra pas et nos bureaux seront fermés toute la journée.

Quand la crèche manque de foin

La maïraque est à l'oeuvre

par François ZALLONI

SEIZIEME ARTICLE

M. Roland Lambert est un ex-fonctionnaire du gouvernement provincial. Le 15 février dernier on le forçait à donner sa démission.

Pourquoi? Parce qu'il avait osé faire circuler une requête dans laquelle ses camarades et lui-même sollicitaient de meilleurs traitements.

Cette histoire mérite qu'on la raconte : elle est un exemple typique de la manière dont les choses se passent. Voici donc ce qui est arrivé :

Nous sommes en novembre. M. Lambert est assistant-contrôleur des dépenses, dans un bureau du ministère des travaux publics, à Québec.

Son traitement annuel est de \$1,800. Plusieurs de ses camarades touchent des sommes inférieures à celles-là. La moyenne générale est de \$1,540.

Ces employés sont fort soucieux. La plupart d'entre eux n'ont pas reçu d'augmentation depuis plus de deux ans. Certains connaissent les mêmes traitements depuis 1944. Voilà que, maintenant, les autorités fédérales autorisent une nouvelle hausse dans le prix des loyers.

La situation est critique. Les employés sont malheureux. On discute des mouvements de révolte. Il est question d'aller chez le ministre lui demander une augmentation générale des salaires.

ON SE DECIDE

M. Lambert se décide à faire circuler une pétition en ce sens. Il obtient l'assurance que les chefs de service appuieront la requête.

Dès lors, la ferveur est générale. On rédige le document et on en distribue les copies dans les services du ministère. Les fonctionnaires, en très grande majorité, signent avec enthousiasme. Trois jours suffisent à la tâche.

Rait remarquable, tous les chefs de service, sauf deux, recommandent officiellement l'augmentation générale des traitements. Quelques-uns se chargent de faire circuler la pétition eux-mêmes.

Me MORIN S'OBJECTE

Mais voilà qu'un fonctionnaire a l'idée de quérir l'avis de Me Maxime Morin, le conseiller juridique du ministère. Celui-ci lui conseille de ne pas signer.

M. Lambert apprend la chose et, le 22 décembre, s'en va trouver Me Morin pour lui donner certaines explications. Voici la scène, racontée par M. Lambert :

Il me fait quelques reproches et me dit que j'aurais dû faire présenter la requête par l'entremise de l'Association des fonctionnaires. Je lui réponds que l'Association ne s'occupe pas d'un ministère en particulier, mais de tous les employés civils.

M. Vallée dit que si je lui avais demandé son avis, il m'aurait conseillé de rester tranquille. Je lui fais remarquer que, d'ordinaire, (suite à la deuxième page)

Six enfants sont brûlés vifs dans un tragique incendie, à Toronto

La mère et deux autres enfants ont échappé aux flammes

Toronto, 6 (C.P.) — Six enfants ont péri dans les flammes aujourd'hui quand un incendie a complètement rasé la maison de M. Roy Harding, à Scarborough Junction, à quelques milles au nord-ouest des limites de la ville. Avec M. et Mme Roy Harding, deux seuls enfants ont survécu à la tragédie.

Les victimes sont : Ruth, 16 ans; Davis, 15 ans; John, 13 ans; Tim, 11 ans; Earl, 10 ans; et Edith, 8 ans. Ils ont été emprisonnés dans les flammes avant de pouvoir efficacement s'enfuir des chambres où ils dormaient. Leurs corps sont encore ensevelis dans les ruines de la maison qui a été détruite de fond en comble.

Au moment de la tragédie, le père était au travail. La mère a réussi à s'échapper avec son plus jeune fils de 3 ans, Harold. Paul, âgé de 14 ans, a pu s'enfuir en sautant d'une fenêtre sur le toit d'un garage attenant à la maison.

Incendie a été si violent que les pompiers volontaires n'ont pu approcher du foyer de l'incendie. En moins d'une heure, toute la maison était réduite en cendres fumantes.

Le père et le Bolivar, a été fait par la senora Mercedes de Mazzei, épouse du ministre des communications du Venezuela et par la senora Lilian de Ojeda Delgado, épouse du consul du Venezuela à Montréal.

D'un jaugeage de 680 tonnes, ces navires sont propulsés par des moteurs de 680 chevaux-vapeur.

Routes fermées à la circulation lourde

Québec, 6 (D.N.C.) — Le ministère de la Voirie nous informe que les routes suivantes seront fermées à la circulation lourde dimanche soir, le 9 avril, à minuit : route no 1, Québec-Thérèse-Martin-Sherbrooke-Montréal; route no 2, Québec-Trois-Rivières-Montréal-frontière de l'Ontario; route no 3, Québec-Victoriaville-Sherbrooke-Rock Island; route no 3, Lévis-St-Lambert-Sorel-Dundas; route no 23, Lévis-Jackman.

Toutes les autres routes des comtés suivants seront également fermées aux véhicules lourds dimanche soir, à minuit : Beauce, Frontenac, Lotbinière, Mégantic, Arthabaska, Drummond, Compton, Wolfe, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Yamaska, Brome, Shefford, Basco, Rouville, St-Hyacinthe, Iberville, Missisquoi, Chambly, Richelieu, Verchères, Jacques-Cartier, Laval, Soulanges, Andromède, La Prairie, Napierville, St-Jean, Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Maskinongé, St-Maurice, Trois-Rivières, Berthier, Joliette, l'Assomption, Montcalm, Deux-Montagnes, Terrebonne, La Belle, Argenteuil, Papineau, Gatineau, Hull et Pontiac.

Les effets du dégel commencent à se faire sentir sur certaines routes et le ministère de la Voirie prie le public voyageur de circuler lentement et avec prudence afin d'éviter les accidents par suite de l'état de la chaussée. A certains endroits les dommages sont assez considérables et il sera difficile de les réparer avant la fin du dégel.

Quand la crèche manque de foin

(suite de la 1ère page)

lorsqu'on veut soumettre une requête à quelqu'un, on ne lui demande pas d'abord ce qu'il en pense.

Je lui cite l'exemple d'une municipalité qui chercherait à obtenir quelque chose du gouvernement. Le sous-ministre répond qu'une telle requête est recommandée par un député; sinon, le gouvernement se contente d'en accuser réception; puis il l'oublie dans ses dossiers.

Je lui dis alors: "Est-ce que la recommandation des chefs de service ne vaut pas celle d'un député?" — "Oui, répondit-il, mais dans ce cas-ci, c'est différent. Les requêtes pour demander des augmentations ne sont jamais bien vues des autorités."

Je réplique: "Même si elles sont recommandées par les chefs de service?" — "Le sous-ministre ne répond pas à cette question et me dit qu'il est inutile de prolonger la discussion."

ET LE MINISTRE?

Telle est l'attitude de M. Vallée. Inutile de préciser que les fonctionnaires n'ont rien obtenu.

Quant au ministre, M. Roméo Lorrain, personne ne peut l'approcher. On ne sait même pas s'il a vu la requête.

La Pâques des petits orphelins au Club St-Laurent Kiwanis

1635 enfants, choisis parmi les institutions suivantes: la Crèche de L'Esse, la Crèche Saint-Paul, la Crèche Saint-François d'Assise, l'École maternelle de la Nativité, l'Orphelinat catholique, l'École d'Industrie de L'Esse, recevront des oeufs de Pâques, des lapins, etc., etc., lundi et mardi les 10 et 11 avril, durant l'après-midi. Une délégation de membres se présentera à chaque institution et en fera la distribution.

Le président, Eugène Courtois dirigera ces visites qui sont organisées par l'ancien président Achille Racicot aidés des Kiwanis Roland Lepage, Emilien Labelle, Robert Dufault, René Dupont, Wilfrid Vincent, Jean-Jacques Patenaude.

Les Kiwanis du Saint-Laurent savent que les petits enfants des crèches et orphelins sont généralement comblés à la Noël mais que douze mois sont bien longs à attendre et ils ont, par conséquent, pensé que leurs petits amis, les enfants déshérités, seraient heureux de recevoir quelques friandises à Pâques.

ACHETEZ VOS
FLEURS ICI
**La Patrie
Fleuriste**

168 est, Ste-Catherine
Livraison partout
directement de notre
serre-chaude.
PL. 1786-1787

10% d'escompte
aux communautés religieuses.

LA MATRAQUE

Le 20 janvier, cependant, il écrit lui-même à M. Lambert et lui ordonne de donner sa démission pour le 15 février. L'auteur de la requête doit s'exécuter. Il quitte le service à la date fixée.

Avant son départ M. Lambert demande qu'on lui accorde, au moins, trois semaines de vacances payées. Ce désir est porté devant le premier ministre. Quelques jours plus tard M. Lorrain écrit une seconde fois au démissionnaire pour l'informer que sa demande est rejetée.

LA REQUETE

Voilà une histoire qui se passe de commentaires. Certains pourraient soupçonner la fameuse requête d'avoir été rédigée en termes impertinents.

Qu'on en juge. La voici: "Nous, soussignés, employés de ce ministère, désirons vous soumettre respectueusement nos représentations concernant un rajustement équitable des traitements accordés, pour les raisons ci-dessous mentionnées:

"Vous n'ignorez pas le taux élevé du coût de la vie à l'heure actuelle, taux qui est de 164.9 d'après l'indice officiel pour la région Québec-Montréal, pour novembre 1949 et qui, par suite de la récente autorisation de hausser les loyers, pourra grimper à un niveau encore plus élevé. Cela représente une augmentation d'environ 25% depuis deux ans.

"Par contre, les salaires qui nous sont actuellement payés sont proportionnellement bien inférieurs à cet indice et, conséquemment, ne nous permettent plus de faire face convenablement à nos obligations.

"Nous vous prions donc, par la présente, de considérer notre demande d'amélioration de salaires, à compter du premier janvier 1950, avec une révision ultérieure des émoluments conformément aux attributions et responsabilités de chacun.

"Ce rajustement nous procurerait un standard de vie plus conforme aux besoins de l'heure.

"Avec l'espoir que les autorités du ministère apporteront à cette requête tout l'attention qu'elle mérite et y feront droit, nous avons signé.

M. Lambert était fonctionnaire depuis cinq ans. On l'estimait comme un homme droit et un solide travailleur. Il est célibataire. C'est l'unique soutien de sa mère, veuve depuis vingt-cinq ans, et de son jeune frère, malade.

Samedi: Elle existe... cette commission.

Requiem de Fauré

A l'occasion du Vendredi Saint, la chorale de l'église Saint-Denis, sous la direction de Marcel Scott, a préparé l'incomparable Requiem de Gabriel Fauré, avec le concours de plusieurs artistes de la radio. Les mélomanes de toutes les paroisses sont cordialement invités. L'entrée est libre, l'adresse, 454 est, rue Laurier, près Saint-Denis.

La Librairie d'Action Nationale

422 est, rue Notre-Dame

MARquette 2837

suggère les titres suivants

comme

LIVRES DE PRIX

pour les aînés de nos écoliers et collégiens

L'INDEPENDANCE DU CANADA. Une fresque historique sur la conquête des libertés politiques accomplie par notre pays — \$1.50 l'ex. (Edition reliée: \$2.50).

par le chanoine Lionel GROULX

NOTRE QUESTION NATIONALE. (1. — Les faits. 2. — Positions de principes. 3. — Positions patriotiques et nationales). Le bréviaire du patriotisme canadien-français. — Chaque volume: \$1.00 l'ex.

par le R. P. Richard ARES, S.J.

POUR GAGNER LA PAIX. — Ce que serait une troisième guerre. — La guerre devant la morale chrétienne et les directives du Vatican. — \$1.00 l'ex.

en collaboration

Prix spéciaux pour les collèges, couvents et écoles.



PREMIER AMBASSADEUR D'IRLANDE — M. Sean Murphy, à gauche, est arrivé à Ottawa ces jours derniers. C'est le premier ambassadeur de l'Irlande au Canada. Il était accompagné de sa femme, de ses quatre filles et de leur toutou appelé "Roly". La photo ci-dessus a été prise à la gare Union. Le personnage de droite est le major-général H. F. G. Letson, secrétaire du gouverneur-général, lord Alexander. Quant à l'aimable enfant, elle se nomme Trina; a 5 ans, et c'est la moins âgée des fillettes du nouvel ambassadeur. (Photo C.P.)

La confirmation à Montréal

AVRIL 1950

Son Excellence MGR CONRAD CHAUMONT

Dimanche 23 avril, 3 h. p.m. — Saint-Pierre-Claver.
Lundi, 24, 10 h. a.m. — Saint-Louis-de-France; 3 h. p.m. — Saint-Pierre-Apôtre.
Mardi, 25, 10 h. a.m. — Saint-Marc; 3 h. p.m. — Saint-Jean l'Évangéliste.
Mercredi, 26, 10 h. a.m. — Saints-Anges (Lachine); 3 h. p.m. — Saint-Eusèbe.
Jeudi, 27, 8 h. a.m. — Basilique-Cathédrale; 10 h. a.m. — Saint-Ambroise; 3 h. p.m. — Saint-Pascal-Baylon.
Vendredi, 28, 10 h. a.m. — Saint-Bernardin-de-Sienne; 3 h. p.m. — Notre-Dame-de-la-Garde.

Son Excellence MGR LAWRENCE WHELAN

Dimanche, 23 avril, 3 h. p.m. — Ascension.
Lundi, 24, 10 h. a.m. — Saint-Brendan; 3 h. p.m. — Saint-Michel.
Mardi, 25, 10 h. a.m. — Saint-Alexis; 3 h. p.m. — Saint-Ann's.
Mercredi, 26, 10 h. a.m. — Saint-Dominique.
Jeudi, 27, 10 h. a.m. — Résurrection; 3 h. p.m. — Saint-Mary's.
Vendredi, 28, 10 h. a.m. — Saint-Kevin's; 3 h. p.m. — Saint-Ignatius Loyola.

Son Excellence MGR HENRI PRUD'HOMME

Dimanche, 23 avril, 3 h. p.m. — Sacré-Cœur.
Lundi, 24, 10 h. a.m. — Saint-Jacques; 3 h. p.m. — Saint-Denis.
Mardi, 25, 10 h. a.m. — Saint-Paul-de-la-Croix; 3 h. p.m. — Notre-Dame-des-Anges.
Mercredi, 26, 10 h. a.m. — Saint-Jeanne-d'Arc; 3 h. p.m. — Sainte-Claire.
Jeudi, 27, 10 h. a.m. — Saint-Zotique; 3 h. p.m. — Notre-Dame-de-la-Paix.
Vendredi, 28, 10 h. a.m. — Saint-Thomas-More; 3 h. p.m. — Saint-Thomas-Aquinas.
Samedi, 29, 10 h. a.m. — Saint-Christophe (Pont-Viau).

Son Excellence MGR MARTIN LAJEUNESSE

Dimanche, 23 avril, 3 h. p.m. — Sainte-Cunégonde.
Lundi, 24, 10 h. a.m. — Saint-Edouard; 3 h. p.m. — Saint-Arsène.
Mardi, 25, 10 h. a.m. — Sainte-Marguerite-Marie; 3 h. p.m. — Saint-Jean-Bte-Marie-Vianney.
Mercredi, 26, 10 h. a.m. — Saint-Armand; 3 h. p.m. — Saints-Martyrs-Canadiens.
Jeudi, 27, 10 h. a.m. — Saint-Agnès; 3 h. p.m. — Saint-Patrick's.
Vendredi, 28, 10 h. a.m. — Saint-François-Solano; 3 h. p.m. — Notre-Dame-du-Foyer.

Son Excellence MGR REGINALD DUPRAT

Dimanche, 23 avril, 3 h. p.m. — La Nativité; 7 h. 30 p.m. — Notre-Dame-du-Mont-Carmel.
Lundi, 24, 10 h. a.m. — Notre-Dame-du-Saint-Rosaire; 3 h. p.m. — Notre-Dame.
Mardi, 25, 10 h. a.m. — Sainte-Catherine; 3 h. p.m. — Saint-Vital.
Mercredi, 26, 10 h. a.m. — Notre-Dame-de-Lourdes; 3 h. p.m. — Sainte-Madeleine.
Jeudi, 27, 10 h. a.m. — Saint-Clément de Viauville; 3 h. p.m. — Saint-Louis-de-Gonzague.
Vendredi, 28, 10 h. a.m. — Saint-Barthélemy; 3 h. p.m. — Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles).

Son Excellence MGR ALDEE DESMARAIS

Dimanche, 23 avril, 3 h. p.m. — Sainte-Philomène.
Lundi, 24, 10 h. a.m. — Saint-Jean-Berchmans; 3 h. p.m. — Saint-Etienne.
Mardi, 25, 10 h. a.m. — Saint-Enfant-Jésus (Mile-End); 3 h. p.m. — Saint-Georges.
Mercredi, 26, 10 h. a.m. — Saint-Laurent; 3 h. p.m. — Christ-Roi.
Jeudi, 27, 10 h. a.m. — Saint-Joseph; 3 h. p.m. — Sainte-Hélène.
Vendredi, 28, 10 h. a.m. — Saint-François d'Assise; 3 h. p.m. — Saint-Octave.

Son Excellence MGR HENRI BELLEAU

Dimanche, 23 avril, 3 h. p.m. — Saint-Stanislas; 7 h. 30 p.m. — Notre-Dame-du-Bois-Trans.
Lundi, 24, 10 h. a.m. — Sainte-Brigitte; 3 h. p.m. — Saint-Hermé-négilde.
Mardi, 25, 10 h. a.m. — Saint-Vincent-Perrier; 3 h. p.m. — Saint-Georgette.
Mercredi, 26, 10 h. a.m. — Saint-Irénée; 3 h. p.m. — Saint-Jean-Damascène.
Jeudi, 27, 10 h. a.m. — Saint-Malachie; 3 h. p.m. — Annunciation.
Vendredi, 28, 10 h. a.m. — Saint-Anthony's; 3 h. p.m. — Holy Cross.

Son Excellence MGR GEORGES-L. LANDRY

Dimanche, 23 avril, 3 h. p.m. — Saint-Denis-de-la-Defense.
Lundi, 24, 10 h. a.m. — Notre-Dame-des-Sept-Douleurs; 3 h. p.m. — Saint-Gabriel's.

M. J. U. Boyer est élu président de l'Institut Bruchési de Montréal

M. Jean-C. Lallemand, vice-président — Hommage rendu au Dr J.-A. Jarry, président sortant de charge

L'Institut Bruchési de Montréal, Inc. a tenu son assemblée annuelle dernièrement et a procédé à l'élection de ses officiers pour l'année courante.

M. J. U. Boyer, gérant général de la Banque Provinciale du Canada,



M. J.-U. BOYER

a été élu président alors que M. Jean-C. Lallemand était élu vice-

président, Me Emile Massicotte, trésorier et Me Claude Demers, secrétaire.

Les directeurs de l'Institut sont: l'honorable Edouard Rinfret, ministre des Postes, M. Eugène Doucet, président de la Commission Scolaire de Montréal; le Dr J.-A. Jarry, président sortant de charge; le Dr Adélard Groulx, chef du Service de la Santé de la Cité de Montréal, et Me Jean-Marie Nadeau, c.r. Le Dr Gaétan Jarry a été nommé, par le conseil d'administration, directeur médical de l'Institut.

Un hommage spécial a été rendu au Dr J.-A. Jarry qui a abandonné le poste de président parce qu'il doit s'absenter pendant une période de temps assez longue, et les directeurs ont tenu à lui rendre cet hommage pour les brillants services et le dévouement qu'il a manifesté pendant quarante ans dans la lutte contre la tuberculose. Le Dr Jarry est un pionnier de l'Institut où il s'est dévoué dès les premiers jours de sa fondation et en reconnaissance, les directeurs l'ont élu président honoraire à vie de l'Institut.

Par amendement au règlement, Son Excellence l'Archevêque du diocèse de Montréal et l'honorable ministre de la Santé de la province de Québec sont nommés les patrons de l'Institut.

Au cours de l'assemblée, le président sortant de charge a fait rapport des activités des trois cliniques, sud, nord et est de l'Institut, démontrant que les médecins, dans ces cliniques, ont procédé à 6,474 premiers examens chez les adultes et à 13,868 consultations subséquentes, ainsi qu'à 1,953 premiers examens chez les enfants et 6,119 consultations subséquentes. Le total des consultants de l'année a été de 14,960 avec 29,184 consultations pulmonaires.

Ceci donne une idée de l'activité qui règne à l'Institut Bruchési et du travail qui y est effectué, surtout si l'on considère qu'il y a eu 6,500 analyses de laboratoire, 18,104 radiographies et 5,872 fluoroscopies.

De son côté, le Service Social a surveillé 12,677 contacts adultes et 5,480 enfants. Il y a eu 430 personnes d'hospitalisées à l'Institut même.

La 72e Législature de la province de Québec a été prorogée hier

Le discours du Trône prononcé par sir Eugène Fiset

Québec, 6 (D.N.C.) — La deuxième session de la 72e Législature de la province a été prorogée, à 4 heures, hier, après-midi, alors qu'en présence du premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, des ministres, des conseillers législatifs et des députés, sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province, a donné lecture du discours du trône que voici:

— Honorables messieurs du Conseil législatif,

— Messieurs de l'Assemblée législative,

La deuxième session de la présente Législature prend fin aujourd'hui. Particulièrement remarquable par les lois nombreuses et fécondes que vous avez adoptées, cette session met en relief la diligence dont vous avez fait preuve.

Elle témoigne du sincère désir de mon gouvernement que notre législation soit parfaitement adaptée à nos saines traditions, religieuses et nationales et corresponde au progrès et à la prospérité durables de notre province.

Messieurs de l'Assemblée légis-

lative, Au nom de Sa Majesté, je vous remercie d'avoir voté les subsides nécessaires à l'administration provinciale.

Honorables messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative,

En prorogeant la Législature, au cours de l'Année Sainte, nous renouvelons à notre Très Saint Père le Pape les hommages respectueux et filiaux de la province et du gouvernement catholique de Québec, et nous prions la Divine Providence de répandre ses plus abondantes bénédictions sur notre chère province et d'assurer à l'humanité une paix juste et durable, fondée sur les préceptes évangéliques.

Travaux à la rue Waverley

Pavage et trottoirs permanents

Au nombre des crédits que le Comité exécutif proposera au Conseil municipal de voter pour des améliorations locales, à la séance échevinale du 14 avril, on note des montants pour le pavage des trottoirs permanents à la rue Waverley, dans Ahuntsic.

Ces montants se détaillent comme suit: \$19,500 pour le pavage de la rue Waverley, de la rue Prieur à la rue Fleury; \$40,000 pour le pavage de la rue Jeanne-Mance, de Kelly à Fleury; \$14,700 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jeanne-Mance, de Kelly à Fleury; \$12,200 pour la construction de trottoirs permanents à la rue Waverley, de la rue Kelly, sur le côté est, et de trottoirs existant au sud de la rue Kelly, à la rue Fleury, sur le côté ouest.

DEMANDEZ L'EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY
SOURCE
CAMILLE

Aide à soulager indigestions, goutte, douleurs rhumatismales, maladie du foie et autres maux.

En vente chez votre pharmacien

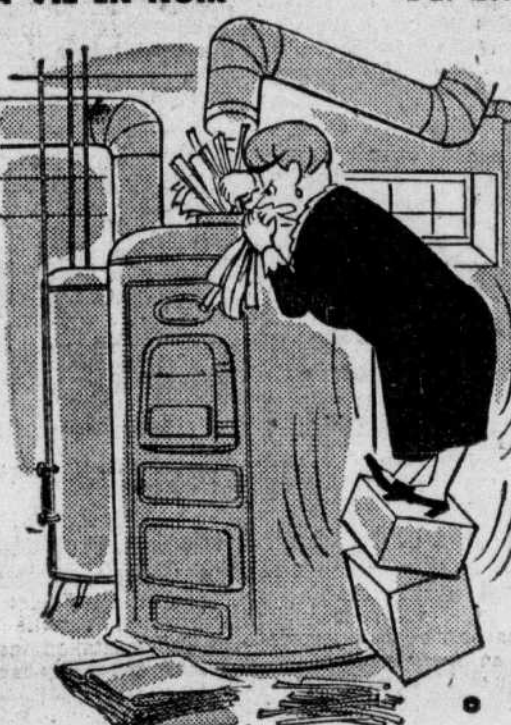
AGENT GENERAL POUR LE CANADA

J.-ALFRED OUMET

Montréal

LA VIE EN NOIR

Par Stevens



"Je me demande si c'est comme ça que ça s'allume?"

Chauffez votre maison à l'huile et ne vous inquiétez plus au sujet de l'entretien de votre fournaise. Un contrat de l'Imperial Oil, avec service de livraison régi par la température, vous assure confort, commodité et propriété au simple toucher d'un commutateur. Le brûleur à l'huile Esso offre, au point de vue de l'économie du combustible, des avantages que ne possède aucun autre brûleur. Renseignez-vous au sujet de notre mode de paiement par versements différés.

IMPERIAL OIL LIMITED

Esso

Vient de paraître

Quarante ans de combat

Texte des allocutions prononcées au banquet du quarantième anniversaire du DEVOIR.

Le Dr Jean-Baptiste Prince,
M. J.-Emile Boucher,
M. J.-A. Marion,
M. Gérard Filion,
M. Gérard Picard,
M. le chanoine Lionel Groulx,

expriment leurs vœux sur le DEVOIR, les idées qu'il défend, les services qu'il rend à la société.

Ceux qui n'aiment pas le Devoir
liront cette brochure par curiosité

Ceux qui aiment le Devoir
la liront par conviction.

En vente au prix de 10 sous l'unité; \$1 la douzaine

au DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame, Montréal

DE RENOMMÉE MONDIALE

VICHY CELESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Pour VOTRE FOIE

VOS REINS

VOTRE DIGESTION

N'acceptez pas de contrefaçons !!!

Exigez CELESTINS

LEO DEMERS, prop.

JEUDI, 6 AVRIL 1950

Surnaturels pélicans

"Pélican plein de tendresse, Seigneur Jésus, purifiez-moi de toutes mes fautes par votre sang, dont une seule goutte suffit pour effacer tous les crimes du monde entier".

Saint Thomas d'Aquin,
Hymne Adoro te.

Dans le sud de l'Europe et en Asie, surtout, les lacs et les fleuves sont souvent couverts de bandes de gros oiseaux, remarquables par leur long bec, large et plat, dont la mandibule inférieure est munie d'une vaste poche membraneuse, magasin providentiel pour des quantités considérables de poisson. La femelle du pélican nourrit ses petits en dégorgeant devant eux des poissons qu'elle a laissés macérer dans cette poche membraneuse. Comme, pour vider cette poche, elle presse son bec contre sa poitrine, et que les matières qui en sortent sont plus ou moins sanguinolentes, il faut voir là l'origine de la croyance populaire d'après laquelle le pélican "se perce le flanc pour donner à manger à ses enfants".

Cette légende a inspiré, surtout depuis le dix-septième siècle, le symbolisme chrétien: le pélican, placé au centre du nid, et recouvrant le cou pour déchirer sa poitrine vers laquelle se précipitent des petits avides, représente Jésus-Christ donnant son sang pour le salut de l'humanité et nourrissant l'homme de Lui-même dans l'Eucharistie. La légende ajoute d'habitude des incidents merveilleux à l'histoire; ici l'histoire surpasse en merveilles les inventions de l'imagination humaine. Et le Jeudi saint, en nous faisant comprendre la légende, nous fait revivre l'histoire. Le motif du pélican, que nous voyons brodé sur les chapes, les chasubles, les voiles de tabernacle, élève notre esprit vers le Grand Prêtre de la Loi nouvelle, nous invite aussi à quelques considérations sur la race sacerdotale de pélicans que le Bon Pasteur élève pour nourrir le genre humain. Curieuse coïncidence: le siècle qui a propagé l'usage liturgique du pélican est aussi celui qui a travaillé le plus pour la sanctification du clergé; l'Ecole française de spiritualité nous présente dans ses chefs, Bérulle, Condren, Olier, saint Jean Eudes, des chantes enthousiastes des grandeurs du sacerdoce, dont nous voudrions faire connaître quelques refrains.

LE PREMIER PELICAN

Sommet lumineux que ces heures de la dernière cène et de la passion! Elles éclairent toute la vie de Jésus et toute la vie de l'Eglise.

Plusieurs fois le Christ avait laissé entrevoir qu'il serait la victime de son sacrifice: il avait le pouvoir de donner sa vie et de la reprendre, il devait être élevé de terre pour tout attirer à lui, il se présentait comme le bon Pasteur donnant sa vie pour ses brebis, et même un jour, au grand scandale de quelques disciples, il avait promis de donner sa chair à manger et son sang à boire. Dans ces mystérieuses lumières de ténèbres, le divin pélican se manifestait.

Dès son entrée en ce monde, il s'offrait à la volonté de son Père pour remplacer les victimes imparfaites de la loi ancienne. L'unction qui le faisait prêtre était aussi la première préparation de la victime.

Après trente ans d'une vie obscure aux yeux des hommes et trois ans de prédication, Jésus va dissiper les nuages qui cachaient les sommets. Les derniers instants de la vie manifestent toujours l'orientation profonde des intentions, les grandeurs et les profondeurs de l'âme. "Avant la fête de la Pâque, Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père, après avoir aimé les siens, qui étaient dans le monde, les aime jusqu'à la fin" (Jean, 13,1). De ce sommet de la chambre haute Jésus voyait tous les siens, tous les futurs fidèles, et il leur donna, à cette heure suprême, une marque extraordinaire de son amour.

Jésus dira lui-même: "Personne n'a un amour plus grand que de donner sa vie pour ses amis." Ne suffisait-il donc pas au Christ alors de mourir pour eux sur la croix, de s'offrir lui-même en expiation pour tous les péchés du genre humain? Quel sera ce nouveau secret?

"Et ayant pris du pain et rendu grâces, il le rompit et le leur donna, en disant: 'Ceci est mon corps, donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi'". Les Apôtres s'inclinent devant le mystère que Jésus avait annoncé un an auparavant, le mystère du Divin Pélican: "En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous ne possédez pas la vie en vous-même. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, possède la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour; car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui." (Jean, 6,53-56). Le Cénacle projette sa lumière sur la synagogue de Capernaüm et sur le monde entier, sur tous les petits qui doivent se nourrir du Divin Pélican; dans cette lumière apparaît

UNE NOUVELLE RACE DE PELICANS.

Le Christ n'appartenait pas à une tribu sacerdotale. Il est prêtre selon l'ordre de Melchisédech et son sacerdoce est éternel. Il va se cacher sous l'écorce humaine et sous les espèces du pain et du vin, pour pouvoir

continuer à dire: "Ceci est mon corps; ceci est mon sang donné pour la rémission des péchés". Il va manifester la charité de Dieu en humiliant l'orgueil de l'homme. Le premier homme avait trouvé la mort en mangeant, le genre humain retrouvera la vie et la force en mangeant; et cette nourriture ne lui sera pas servie par des anges, mais par des hommes: "Faites ceci en mémoire de moi". Voilà institué l'ordre des pélicans du Christ.

"C'est Jésus-Christ, dit M. Olier, qui vit dans les prêtres en plénitude. Le prêtre est ainsi dans l'Eglise comme un Jésus-Christ vivant et un Jésus-Christ chef de son Eglise, qui n'a pas seulement une plénitude de grâces et de richesses divines pour sa propre perfection, mais qui en a aussi pour tous les peuples."

"Vous êtes revêtus de son sacerdoce royal, dit saint Jean Eudes, en s'adressant aux prêtres, et votre sacerdoce n'est qu'un avec le sien et vous n'êtes qu'un prêtre avec le Souverain Prêtre; d'autant que, comme il n'y a qu'un sacerdoce dans la religion chrétienne, lequel est originairement et souverainement en Jésus-Christ, et par extension et communication dans les autres prêtres; aussi, à proprement parler, il n'y a qu'un seul prêtre qui est ce même Jésus-Christ, tous les autres prêtres n'étant qu'un avec lui..." Vous êtes des Jésus-Christ vivants et marchant sur la terre... vous représentez sa personne, vous tenez sa place." (Ces textes et beaucoup d'autres ont été recueillis par P. Pourrat, *Le Sacerdoce*, p. 82).

Ces pélicans auront à donner le Christ en nourriture; mais eux aussi ils seront mangés: ils ne s'appartiennent plus, ils seront sans cesse à la disposition des fidèles qui ont besoin de la parole divine, de la guérison, de la prière. Mais pour être mangés avec profit par les fidèles ils doivent commencer par être mangés par Notre-Seigneur, macérés dans sa charité et son esprit de religion. Pélicans pour les autres, ils dépendront sans cesse eux-mêmes du Premier Pélican. Pour que les prêtres puissent faire rayonner le Christ, ils devront ajouter à la consécration sacerdotale un effort constant pour revêtir intérieurement les dispositions et les vertus sacerdotales du Christ. C'est le leitmotiv de l'immortel *Traité des Saints Ordres* de M. Olier.

Cette sublimité de la vocation ne doit pas nous faire oublier la grandeur de la responsabilité. Evidemment si les prêtres exercent leur fonction de pélican c'est parce que le Christ les a appelés et leur a promis son assistance. Le Christ est le Divin Pélican, complètement blanc, resplendissant d'une sainteté sans ombre. Les pélicans qu'il envoie à la conquête du monde ne sont pas d'un blanc immaculé: sur leurs ailes vous verrez de la poussière, de la boue même parfois; hélas! il y a toujours la tache originelle.

Le prêtre, homme par son origine, "en tout semblable à ses frères", connaissant à travers ses propres servitudes et ses secrètes connivences les faiblesses des différents milieux sociaux dont il est issu, être de chair et d'esprit, sachant "ce qu'il y a dans l'homme", éprouvant comme tous ses semblables la faim, la fatigue, la joie, le découragement, soumis aussi à la maladie et à la mort, à l'erreur et même au péché! "Il est capable d'être indulgent envers ceux qui pèchent par ignorance et par erreur, puisqu'il est lui-même entouré de faiblesse" (Hébr. 5,2). "Il a pitié", non pas comme les heureux ont pitié des malheureux mais comme les malheureux ont pitié les uns des autres, par le sentiment d'une commune misère.

Vous, mes frères, qui voyez de la poussière, de la boue même sur les ailes des pélicans, pourquoi lancer encore plus de boue? En cet anniversaire de l'institution du sacerdoce chrétien, pensez au mystère de la charité de Jésus à l'égard de Judas: le mystère doit se continuer dans tous les membres du Corps mystique. Puis avez-vous pensé à vos responsabilités à l'égard des prêtres? Savez-vous que Dieu vous donne les prêtres que vous méritez par vos prières? Priez-vous souvent pour vos prêtres? Et la grande charité de l'humble correction fraternelle? Et les renseignements à ceux qui sont préposés à la garde des pélicans? Nous sommes tous membres du même Corps mystique, nourris du même pain. Nous sommes tous solidairement responsables du rayonnement de l'Eglise, du Christ.

Le Jeudi saint, en relisant les appels du Souverain Pontife à la vie intérieure, en relisant la prière qu'il a composée pour l'année sainte, nous penserons spécialement aux prêtres qui appliquent aux âmes les fruits de la Passion du Seigneur, aux prêtres qui devraient être plus nombreux, plus saints, pour faire pénétrer la force de l'Evangile dans toutes les âmes, dans toutes les institutions sociales.

Prions pour les pélicans du Christ!

Gérard YELLE, p.s.s.,
(pour l'Œuvre des Vocations)

LETTRES AU DEVOIR

M. BARRETTE ET LA JUSTICE SOCIALE

Monsieur le directeur,
Seriez-vous assez bon de faire paraître cette lettre dans votre journal.

Je lisais dans le *Devoir*, il y a une quinzaine, qu'après la lettre de NN. SS. les Evêques sur la question ouvrière, M. Barrette avait déclaré que la province n'avait pas de directives à recevoir de personne au point de vue justice sociale. Serait-il vrai que M. Barrette aurait établi un tel régime de justice, que même l'enseignement des papes ne peut l'atteindre?

N'y aurait-il pas, Monsieur le ministre, des endroits où vous auriez promis justice et où cette justice se fait toujours attendre?

A la suite de l'article de Burton LeDoux, *Un village étouffé dans la poussière*, en date du 13 janvier 1949, nous avons pu lire à la radio qu'une enquête minutieuse serait faite au Lac-Noir et à East-Broughton, et que pleine justice serait faite à ces localités? Où est-elle, cette justice, au moment où paraît cette lettre? Monsieur Barrette, vous n'êtes pas sans avoir lu l'article signé par André Roy, *Journal*

liste à l'Action catholique, intitulé *L'arbitrage de l'Amiante*. Monsieur le ministre, quand il s'agit de la vie des gens, il ne peut être question de laisser les exploités à leur bon vouloir.

L'homme est une créature de Dieu et prime sur toutes choses. Vous ne changerez pas ce que le Créateur a établi Lui-même au paradis terrestre.

Tant qu'il y aura des travailleurs ou des populations opprimées de quelques façons par le capital argent dans la province, votre devoir ne sera pas parfaitement accompli et vous aurez des directives à recevoir.

A East-Broughton, tout un village est opprimé, l'état de servitude démontre et prouve par LeDoux et non réfuté; condition injuste, insupportable, existe toujours et à votre pleine connaissance.

Il s'agit de la vie des gens, c'est votre devoir de faire s'exprimer cette poussière, la vie passe avant tout.

Vous avez promis justice, l'avez-vous donnée?
Toujours pour la justice sociale,
Rosaire FORTIER

LA C.C.F. SE DEFEND

Montréal, le 31 mars, 1950
M. Gérard Filion, directeur,
Le *Devoir*,
430 rue Notre-Dame, Montréal.

Cher monsieur Filion,
Dans un premier-Montréal publié dans votre édition du 30 mars, et qui traitait du bill de l'Université de Montréal, votre éditeur, Pierre Laporte, réfère à notre mouvement sur un ton et dans une lumière qui s'il n'est pas nous autorisent pas à crier à la mauvaise foi, nous amènent pourtant à mettre sérieusement en doute l'exactitude de l'information de M. Laporte sur les buts, l'esprit et les réalisations passées du CCF.

Je cite: "Le bill 69 (...) ne prévoit aucune qualification pour les membres nommés par le gouvernement; l'autorité provinciale, en principe, pourra nommer un protestant, un athée, un illettré, ou encore un homme très respectable que son éducation ou le mérite qu'il exerce ne préparent nullement à remplir les fonctions de gouverneur d'une université."

"On nous répondra sans doute que M. Duplessis est assez intelligent pour ne pas nommer de protestant ou de déshonorés. Evidemment, mais plus tard, quand M. Duplessis sera disparu, que son gouvernement aura été remplacé par un gouvernement CCF ou socialiste?"

Vous nous permettez de protester dans vos colonnes contre la comparaison pour le moins injurieuse ainsi établie entre l'Union nationale et le CCF, ainsi que contre le doute injuste qu'on laisse ainsi planer sur les intentions d'un parti.

Il nous semblait bien établi que le but du CCF est d'établir un régime économique, politique et social d'ensemble de procurer à tous une plus juste part des biens matériels et intellectuels que produit et peut produire un pays riche comme le nôtre; et que pour réaliser ce programme, notre parti exultait à l'avance toute mesure qui puisse entraver les libertés fondamentales de la personne humaine, au premier rang desquelles il y a la liberté de culte, et la liberté de l'enseignement.

Laissez entendre qu'un gouvernement CCF, ayant remplacé un gouvernement d'Union nationale, pourrait fort bien mettre une université catholique entre les mains de protestants, d'athées ou d'illettrés, c'est énoncer une énormité, c'est énoncer la fausseté, la doctrine, le programme, les réalisations passées du CCF.

Il y a quelques années, le gouvernement CCF de la Saskatchewan, en vertu de son vaste plan de santé, l'établissement de cliniques destinées au dépistage et à la guérison du cancer. La première institution à profiter de ce projet fut un hôpital dirigé par les RR. SS. Grises, à Regina. Le gouvernement de la Saskatchewan a accordé à cette institution des octrois substantiels qui lui ont permis de s'agrandir considérablement, et de s'équiper d'une façon adéquate pour le travail proposé. Or, ce gouvernement n'est à aucun moment intervenu dans la régie interne de l'institution. Et remarquons que ce gouvernement est largement composé de protestants, qui traitaient avec des religieuses catholiques.

Prétendre qu'un gouvernement CCF québécois, qui serait, lui, par la force des choses, composé de moral du réfugié. Et puis, il y a la magnifique intervention de MM. Arseneault, Pouliot et Courtemanche, députés aux couleurs politiques diverses.

D'où vient l'agitation politique souterraine contre ce combatant français? A qui profiterait la déportation de cette famille? A l'heure où l'on veut mettre nos gens en garde contre la parti communiste à ses menées subversives, il serait probablement mal choisi d'encourager ces mêmes menées en leur donnant une pâture de choix.

Tout cela a trop duré. Libérons de Bernonville et travaillons à nos problèmes les plus urgents. Acceptez mes civilités.

Wheeler DUPONT, c.r.

L'AFFAIRE BERNONVILLE

Monsieur le directeur,
Il y a de vrais et complexes problèmes qui confrontent le législateur, le député et l'électeur souverain. Pourquoi faut-il laisser diriger leur attention sur un semblant de problème où chacun s'abuse et s'agite en vain.

Car il y a, paraît-il, l'affaire de Bernonville. Est-ce sérieux? La question n'a-t-elle pas été étudiée par notre Cour de droit commun, la Cour supérieure? N'y a-t-il pas eu, en date du 21 février 1949, un jugement très clair à ce sujet et qui dispose de toute la question? L'affaire est jugée, passons à autre chose.

En effet, pourquoi rappeler que le juge a déclaré que les services d'immigration ont adopté une procédure "entachée de vices graves", que certains fonctionnaires ont fait preuve de "hâte impulsive, injustifiable et totalement illégale"? Il y a encore que le juge a reconnu que les accusations portées contre de Bernonville sont fausses et que ce dernier est un réfugié politique qui doit bénéficier du droit d'asile. Sa conclusion: "La Cour recommande fortement aux autorités compétentes du Canada d'accorder aux requérants un permis d'entrée de séjour".

On parle de souveraineté, d'application de la loi, de respect de la loi, d'autant plus qu'il y a ici tellement de raisons de le faire que nous n'avions pas dans d'autres cas où quand même le permis de séjour a été accordé. Ici au moins on a un jugement d'un de nos cours établissant le statut

morale du réfugié. Et puis, il y a la magnifique intervention de MM. Arseneault, Pouliot et Courtemanche, députés aux couleurs politiques diverses.

D'où vient l'agitation politique souterraine contre ce combatant français? A qui profiterait la déportation de cette famille? A l'heure où l'on veut mettre nos gens en garde contre la parti communiste à ses menées subversives, il serait probablement mal choisi d'encourager ces mêmes menées en leur donnant une pâture de choix.

Tout cela a trop duré. Libérons de Bernonville et travaillons à nos problèmes les plus urgents. Acceptez mes civilités.

Wheeler DUPONT, c.r.

Mobilisation des forces spirituelles

En chef dont le regard clair voyant discerner les dangers qui menacent ses sujets et s'empresse de recourir aux mesures d'urgence, le Pape lance pour le dimanche de la Passion, 26 mars, une grande offensive de prières. Contre les assauts de l'orgueil et de la haine, il élève les batteries de la foi en Dieu et de la charité. Tous les chrétiens sont appelés à cette mobilisation générale des forces spirituelles. D'elles dépend le sort du monde. Aucun ne devra refuser son concours, si modeste soit-il (I.S.P.).

Soyez fidèles!

Nos lecteurs savent qu'à même l'ancien diocèse de Springfield, un nouveau diocèse vient d'être constitué aux Etats-Unis. Il porte le nom de Worcester et son premier évêque est Mgr John J. Wright, ancien auxiliaire de l'archevêque de Boston, Mgr Cushing.

Mgr Wright assistait, le 26 mars dernier, au congrès de la Fédération des sociétés franco-américaines du comté de Worcester. Il y prit la parole en français. S'adressant aux enfants et à la jeunesse franco-américaine, Son Excellence, dit La Liberté, de Fitchburg, Massachusetts, du 30 mars, leur conseil d'apprendre le français et de demeurer fidèles aux belles traditions de leurs ancêtres.

Il avait précédemment, lors d'une réception qui lui fut offerte avant le congrès, annoncé la nomination comme secrétaire d'éducation pour s'occuper spécialement de quelque vingt paroisses françaises, sur quatre-vingt-cinq, qui existent dans le diocèse, de M. l'abbé Raymond-L. Pagé, vicaire à Southbridge. M. l'abbé Pagé est né à Chicopee en 1908. Il a fait ses premières études aux Etats-Unis. Il est ancien élève du Grand Séminaire et de l'Université de Montréal, où il s'est particulièrement intéressé à la pédagogie.

En annonçant sa nomination, Mgr Wright a dit — nous citons toujours *La Liberté*: Nous ne devons pas demeurer des prisonniers du passé. Il nous faut profiter des trésors culturels hérités du passé et construire un avenir pour le bien-être de nos enfants. C'est donc pour cette raison que j'ai décidé de nommer un secrétaire d'éducation de langue française.

Mgr Wright dit, continue *La Liberté*, qu'il avait demandé à M. l'abbé Pagé de fournir à nos enfants les moyens de suivre et de rester fidèles aux belles traditions catholiques françaises qui leur furent transmises par leurs pères. Il veut aussi qu'au sortir de l'école des clubs soient organisés pour l'étude de la langue française.

Il faut, a-t-il continué, que nos enfants fassent plus que de réciter leurs prières en français. Ils doivent être larges d'esprit et de cœur et enflammés des trésors d'une culture contemporaine française et sociale, et d'une sagesse religieuse et philosophique.

Dans une note à part, *La Liberté* dit: Les Franco-Américains du comté de Worcester sont encore sous l'heureuse impression que leur a causée la nomination récente, par notre évêque, Son Excellence Mgr John J. Wright, de M. l'abbé Raymond-L. Pagé, au poste de secrétaire d'éducation et de l'instruction dans nos écoles paroissiales de langue française du diocèse du comté de Worcester.

Selon le désir de Son Excellence, les fonctions du nouveau secrétaire consisteront à promouvoir

La Bible vous parle...

Souvenez-vous de mon affliction, de ma souffrance, de l'abîme et du feu!

Mon âme s'en souvient sans cesse et elle est triste en moi. Voilà ce que je veux rappeler à aussi, j'espère, à mon cœur.

C'est une grâce de Yahweh, que nous ne soyons pas anéantis; car ta bonté n'est pas tarie; Chaque matin elle se renouvelle; ô grandeur de ta fidélité!

Yahweh est mon partage, a dit mon âme.

Aussi j'espère en lui.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

L'ACTUALITE

Le dessous de Montréal

Le projet d'un métro montréalais est joliment en panne. L'échéance de sa construction est indéfiniment retardée. Toutefois, sans que l'entreprise retienne l'attention publique, on poursuit des fouilles souterraines pour connaître d'une façon plus certaine le comportement du sous-sol au-dessus duquel nous vivons. On veut ainsi s'assurer des endroits où règnent les glaises et les rocs, en prévision des tunnels futurs.

De la sorte, on a commencé de pratiquer des sondages dans le secteur de la ville où passerait le chemin de fer souterrain. Ces forages ont apporté d'intéressantes précisions sur les dessous du territoire.

L'un des ingénieurs préposés à ces explorations à travers le tréfonds de la Cité nous fait part de ses découvertes. Par exemple, on a rencontré quelque 25 pieds de sable mêlé de petites pierres et de limon, au coin des rues Berger et Clark-Catherine, tandis qu'à la rue Saint-Jacques, à 600 pieds plus loin, "le sable n'a même pas 10 pieds et repose sur un lit de glaise qui, lui, en mesure une vingtaine". Par ailleurs, sous la rue de Mon-

tigny, près de la rue Papineau, à une profondeur d'à peu près vingt pieds, on s'est trouvé en présence d'un morceau de bois, et à la rue de Lorimier, on a ramené à la surface une importante couche d'argile marine contenant des coquilles d'une autre ère, souvenir de l'âge où les glaciers et les mers recouvraient la région.

Quel aspect peut bien présenter le fond de la rue Craig? L'explorateur que nous citons écrit à ce propos: "Nous avons trouvé, à quelque dix pieds, un lit de terre organique très riche sous lequel l'eau venait avec grande rapidité. Il s'agit dans ce cas d'une rivière autrefois en surface, mais qui est maintenant recouverte, et par des matériaux de remplissage et par la chaussée sur laquelle passent nombre de personnes chaque jour, sans savoir qu'elles marchent actuellement au-dessus d'un cours d'eau."

L'auteur fait allusion au ruisseau Saint-Martin qui coulait à la place où les tramways et les autobus voyagent maintenant.

On avait parlé précédemment d'un puits d'huile découvert sous la rue Craig, mais notre ingénieur n'en souffle pas mot. Il s'agissait

de l'étude du français suivant nos traditions culturelles catholiques françaises. Il a conseillé à M. Pagé d'organiser des clubs et cercles pour l'étude du français et de nos traditions au sein de nos écoles et parmi les gradués, au sortir de l'école.

Le but des clubs sera de promouvoir l'étude du français afin de mieux apprécier les œuvres littéraires classiques et modernes françaises, aussi bien que d'être au courant des mouvements sociaux, culturels et religieux en France et au Canada français.

Souhaitons que ce geste produise des résultats féconds pour la jeunesse franco-américaine du diocèse.

Un trésor
L'élite franco-américaine est depuis toujours convaincue qu'elle doit s'efforcer de garder sa langue, non seulement par fierté et dignité nationale, mais parce qu'elle y voit aussi un facteur qui l'aide à conserver sa foi, en même temps qu'un principe de supériorité.

Elle voit autour d'elle des Anglophones de vieille souche faire des efforts et des sacrifices pour s'assurer la possession de ce trésor qu'il leur faut conquérir de haute lutte, alors qu'eux, Franco-Américains, n'ont qu'à s'employer à conserver le don qu'ils ont trouvé dans leur berceau.

Négliger ce don, le mépriser, cette élite sent bien que, de tous les points de vue, ce serait une totale absurdité.

Combien, pour ne toucher que cet aspect de la question, combien de postes s'offrent à ceux qui parlent les deux langues? Car après tout, le français, sur de vastes espaces du globe, est la langue naturelle, ou seconde, de millions et de millions d'hommes.

Tel de nos amis de la Louisiane nous racontait qu'il avait été par une puissante compagnie américaine, invité à la représenter en Asie mineure.

— Parce que je parle le français, précisait-il.

Et que de cas analogues l'on pourrait citer!

Tristes copistes
L'I.S.P., l'Institut social populaire, nous communiquait récemment cette petite note:

Le gouvernement hongrois a publié un décret "annulant pour toujours, sur tout le territoire de la Hongrie, la fête de la Nativité chrétienne". Le 20 août, la fête de saint Etienne, patron du pays, avait été transformée en fête du pain. Noël sera transformé, a-t-on annoncé, en fête du sapin. A quand la fête du lapin? a demandé un loustic. L'exemple est contagieux. En Saxe, zone soviétique, des instituteurs ont décidé, eux aussi, de "supprimer" le Christ dans les festivités de Noël qui a été fêtée comme "une fête populaire du printemps". Et ils ont ajouté: "L'Enfant Jésus a été officiellement aboli du temps des Nazis et il en demeurera ainsi".

La référence au temps où les Nazis régnaient s'imposait évidemment à l'esprit!

Les sectaires hongrois et saxons ne sont que de pauvres et tristes copistes.

Au temps de la Révolution, leurs congénères français, avec un certain souci scientifique cependant, avaient déjà, en inventant le calendrier républicain, prétendu supprimer le dimanche et toute trace de vie chrétienne dans le calendrier ancien.

Mais qui, sauf les curieux d'histoire, songe aujourd'hui au décalage?

Il e: sera probablement demain de même, dans un temps plus ou moins long, de la fête du pain et de la fête du sapin des Hongrois.

L'ombre
Aux réunions qui marqueront dans quelques jours, leur Semaine française d'Ottawa, nos frères de l'Ontario pourront, avec fierté, enregistrer, en matière scolaire, de notables progrès. Ils n'ont pas pour rien combattu, et les sacrifices innombrables qu'ils ont prodigués au cours de ces longues luttes n'ont pas été vains.

Il est un point cependant où la situation reste singulièrement pénible, encore que dans ce domaine aussi, il y ait eu certaines améliorations.

Le Droit estime que le taux de l'impôt scolaire des contribuables des écoles catholiques d'Ottawa ne sera vraisemblablement que peu, et peut-être pas du tout augmenté cette année, alors qu'à cause de certaines circonstances il serait trop long d'exposer ici, celui des contribuables des écoles dites publiques sera probablement haussé de 2.4 millièmes (\$2.50 par mille piastres de propriété imposable); mais ceci n'empêche pas qu'il ne subsiste entre les deux impôts scolaires une différence très considérable.

Même si celui des écoles publiques est augmenté de 2.4 millièmes et de la sorte, porté à 10.3 millièmes et que celui des écoles catholiques reste au chiffre actuel de 16.9, il restera que les contribuables des écoles catholiques devront payer, par chaque mille piastres de propriété imposable, 6.6 millièmes de plus que les contribuables des écoles publiques.

La différence, comme l'on voit, reste fort importante.

Nous avons longuement expliqué, plus d'une fois, comment il se fait qu'il en soit ainsi; comment tout contribuable, à moins qu'il ne s'y oppose de façon expresse, est d'office inscrit au nombre des contribuables des écoles publiques, comment les seuls catholiques qui en font la demande formelle sont classés parmi les contribuables des écoles catholiques comment même les pères protestants d'enfants qui fréquentent les écoles catholiques (cas des mariages mixtes) ne peuvent verser leur impôt aux écoles qui instruisent leurs enfants, comment en pratique presque tous les impôts des sociétés par actions vont aux écoles publiques, etc.

Nous n'y insisterons pas davantage pour le moment; nous formulerons simplement l'espoir que, de ce côté aussi, les choses s'améliorent.

Le bon sens et la justice pareillement l'exigent.

Sur la route
Une dépêche de l'A.F.P. (l'Agence France-Presse) publiée par la Presse de mardi disait:

Le Cap, 3 (A.F.P.) — A l'expiration de la mission de l'actuel gouverneur général nommé par le roi, en décembre, le futur gouverneur pourrait être élu, a déclaré dans un discours public le Dr Malan, premier ministre de l'Union sud-africaine.

"Dans ce cas, il serait présider dans le cadre d'une république", a ajouté M. Malan, qui a précisé toutefois: "Nous n'en sommes pas encore là, mais nous approchons de cette solution."

L'Afrique-Sud s'en va vers la République. Les paroles de son chef l'indiquent assez clairement. Quand entreronous, à notre tour, résolument, sur la grande route de l'émancipation totale? Cela, à la vérité, ne dépend que de nous.

Comme il dépend de notre seul gouvernement que s'installe à Rideau Hall un gouverneur — ou plutôt un vice-roi — canadien.

O. H.

Le problème de la rue Craig inquiète les ingénieurs. Le rapport que nous avons sous les yeux note à ce sujet: "Il existe, par exemple, le cas de la rue Craig où la couche de terre organique ne devra jamais être laissée à l'air libre, car, alors, les édifices avoisinants la presseraient comme une éponge et la déformeraient assez pour causer des dommages". Egalement, en d'autres endroits, "les sols ont si peu de résistance qu'il faudra faire une structure plus forte que la moyenne, mais tous ces problèmes, sans être résolus, sont quand même bien posés et il sera maintenant possible de faire le travail approprié et de prendre les mesures nécessaires pour éviter les accidents".

Les recherches à l'intérieur du sol montréalais enrichiront de toute façon la géologie, si elles ne servent pas immédiatement au métro...

L. R.

CLINIQUE PARENTS

de l'Ecole des DU QUÉBEC

Le ménage du printemps et la Rédemption

"Et puis il y aura aussi le tapis du salon à retourner car l'usure paraît trop dans l'entrecu. Laure s'éponge le front. Elle n'en peut plus. Dans la chambre voisine, le bébé babille. "Il y en a encore pour une demi-heure tout au plus", se dit-elle. "Après quoi ce sera l'heure de son jus d'orange. Il faudrait bien que je l'habille et que je le sorte."

Avant les Fêtes, le médecin de la Goutte-de-Lait avait dit que l'enfant manquait d'air. Depuis ce temps Laure s'est fait un devoir de le sortir tous les jours. "Saviez-vous, ces médecins, ce que cela représente pour une mère de famille qui habite un troisième d'habiller un gosse de dix mois, de le descendre avec son carrosse, d'aller une heure de temps par les rues pour revenir enfin retrouver le travail laissé en plan?" Laure soupire. Et puis la maison est si petite, si laide, si encombrée qu'elle n'en finit plus de déplacer et replacer les meubles pour nettoyer, de ranger le linge dans les armoires pleines à craquer. "Si au moins chacun faisait sa part. S'ils consentaient seulement à ramasser leurs "traineries". Laure s'est arrêtée un moment pour soupirer, repassant avec amertume ces étapes de sa vie quotidienne.

Et puis il y a Jules, son mari, qui est devenu grognon ces jours-ci. Pourquoi? Parce que c'est le ménage du printemps. C'est tous les ans la même chose. Cela le met hors de lui. Il faudrait, pour lui conserver sa bonne humeur, que tout soit retourné en place comme par magie avant son retour de l'ouvrage. Oh il donne bien son coup de main pour les travaux les plus durs, mais en se plaignant d'avoir à le faire et en gardant rancune à sa femme de l'engager dans ce "bardas" annuel qu'il déteste. Laure le sait, mais il faut bien de temps à autre se nettoyer.

On croirait vraiment, à entendre certains gens, que les ménages frottent par plaisir. N'y a-t-il pas jusqu'à la soeur de classe de Pauline qui est allée dire à ses élèves d'insister pour que leurs parents suivent avec les enfants les offices de la Semaine sainte. "Non mais c'est là", se dit Laure, son sang ne faisant qu'un tour, "je voudrais bien les voir une bonne fois à notre place. Voir si on a le temps de courir les églises deux jours avant Pâques!" "Prends André", avait dit Pauline à midi, "mets-le dans son carrosse et viens avec nous faire les visites du Jeudi saint. C'est tellement beau les repositors. Et ça prie si bien."

A ce moment, Laure était dans l'escalier à poser ses rideaux. Elle n'avait pas encore diné. Il y avait encore le poêle à laver, les murs et le plancher. Non, elle n'aurait pas trop du reste de la semaine pour finir son ménage. Les enfants étaient donc partis sans elle. Dehors, maintenant, une grosse neige mouillée commençait à tomber. "Vraiment", se dit-elle, "on n'en aura jamais fini avec l'hiver". A ce moment Pauline entra précédant ses sœurs. Elle avait les yeux brillants, la joie au cœur. "Maman, si tu avais vu le repositors! Il s'arrête court. Devant elle, sa mère se dressait pâle, échevelée, torchon en main. "Non mais, tu ne vois donc pas que je viens de cirer mon plancher. Ote tes claques. Il y a toujours une limite!"

"Ote tes claques"... c'est bien de cela qu'il s'agit. Pauline, déchaussée, s'esquive en hâte, étouffant sa grande joie qui n'est pas de mise dans cette cuisine fraîchement lavée. Elle entre dans la chambre qu'elle partage avec son tout jeune frère. Il comprend, lui. Elle décroche le crucifix de la porte au-dessus de son lit, son crucifix de première communion. Puis elle parle à Paulot de l'Eucharistie qu'il a voulu nous laisser, afin que ses enfants trouvent en sa chair la force de Lui rester fidèles. Elle parle des apôtres qui n'ont pu rester à veiller même une heure avec Lui. Et puis du calvaire et de l'immense détresse du Dieu-homme sur l'horrible croix.

Tandis qu'elle raconte, Paulot est allé chercher un plat d'eau fraîche et avec un chiffon tout blanc, doucement, amoureusement, il lave le Jésus de plâtre en marmonnant: "Tiens, y sont partis tes bobos. Moi j'veux pas. Moi j'aime." Laure, s'inquiétant de l'eau et du chiffon, l'a suivi. Dans l'embrasure de la porte, elle saisit la scène. S'agenouillant auprès des enfants, répétant à son tour le geste de Paulot avec le chiffon blanc, elle dit lentement: "Pardonnez Jésus. Je l'aime." Et se relevant souriante elle s'assied avec calme au pied du lit. Embrassant ses petits elle dit: "Demain c'est le Grand Jour, c'est le Vendredi saint. Nous irons ensemble à l'église pour le chemin de la Croix." Alors Pauline lui a donné en retour un de ces baisers fous.

L'EQUIPE.

AU BENEFICE DE NOTRE-DAME DE LA PROTECTION

M. le chanoine Clavel, prédicateur à Notre-Dame, donnera une conférence intitulée: "Un chrétien peut-il être communiste?", lundi soir le 10 avril, au Plateau.

Le programme musical a été confié à Mlle Jeanne Desjardins, soprano, et à M. Georges Lindsay, pianiste.

La soirée est au profit de l'œuvre de Notre-Dame-de-la-Protection, qui s'occupe des jeunes filles sans foyer ou qui arrivent de la campagne sans aucune espèce de protection.

C'est cette œuvre qui maintient des kiosques aux gares Centrale et Windsor, spécialement organisés pour voir aux nouvelles venues.

Les billets sont en vente chez Granger Frères, LA. 2171, et chez Archambault, MA. 6201. Il y aura micro sur la scène et forum après la conférence.

Renseignements: BE1air 1767.

Feuilleton du "Devoir"

Les deux amours de Jocelyne

par Jeanne MOREAU-JOUSSEAUD

72

(Suite)

—Je vous permets de faire votre cour, Maurice. Si vos efforts parviennent à toucher mon cœur, je vous le dirai sincèrement et méritement. Mais vous ne pouvez pas venir à la messe, car vous n'avez pas de vêtements de dimanche. Vous n'avez que votre robe de chambre, et comme on dit en Angleterre, pour le bon comme pour le pire.

—Vous êtes aussi indulgente que clairvoyante, Mademoiselle. Vous serez touchée par mon amour si fort et si vrai. Merci... je veux espérer en l'avenir.

—Et maintenant, petite fille, allons rejoindre votre bonne marraine... —Grand-mère connaît-elle vos sentiments? s'enquit Jocelyne en quittant le vieux banc et marchant aux côtés de Maurice.

—Oui... Et elle forme des vœux pour notre bonheur commun.

—Bonne grand-mère! murmura Jocelyne avec émotion.

—Nous voici! s'écria joyeusement Maurice en montant en voiture. Il est temps de partir si nous voulons regagner Macon avant la nuit.

—Monte auprès de moi, Jocelyne, dit Mme Monval, je veux bavarder avec toi maintenant que j'ai fait une bonne sieste.

Dès que la jeune fille fut installée, Mme Monval interrogea: —Quoi de nouveau, petite fille? Jocelyne rougit très fort.

—Maurice m'aime, grand-mère et il m'en a fait l'aveu.

—Et toi, ma chérie?

—Il est encore trop tôt... Plus tard... peut-être...

—Tu as raison, petite... Mais guériss-toi vite de tes désillusions... Maurice n'est pas un prétendant banal. Beau garçon, sérieux, loyal et directeur associé de l'usine... c'est un parti fort enviable... crois-en ta vieille grand-mère...

—J'estime Maurice. Il me plaît beaucoup. J'espère l'aimer un jour... Il le mérite, certes...

Plus que Jacques, mon enfant. Pour le guérir tout à fait de son premier amour, je vais te révéler une chose que j'ai cachée à tous et que seul Maurice et mon fils connaissent: Jacques, pressé par une dette de jeu, a commis une faute odieuse: il a abusé de la confiance de Maurice en dérobant une somme de dix mille francs dans le coffre de l'usine.

—Oh!... murmura Jocelyne horrifiée... Et, mentalement, elle

(A suivre)

LES YEUX SUR NOS TEMPS

O Face de mon Dieu, chef-d'œuvre de l'amour!
Ton silence infini me fixe à ton suaire.
L'antiquité m'entraîne de tous ses ossuaires.
Les siècles devant toi taisent leur souffle court.

L'Acropole pâlit, Rome est un puits séché,
Devant la majesté, Seigneur, de ton Visage,
Me rive à tes yeux, sublime paysage
Où ma foi d'apprenti t'a tongueusement cherché.

Tes yeux, tombeau de mon esprit borgne, à tâtons,
Dans le dépouillement des vérités de flamme;
Tes yeux, lourd crépuscule où se couche mon âme,
Sous l'écartèlement du péché, dont le plomb

A creusé dans ton corps d'innommables ruisseaux;
Tes yeux, sphinx plus puissants, dans leur fougue sereine,
Que tout le fabuleux antique des Hellènes;
Tes yeux, profond mystère, ont mis sur moi leur sceau...

Roger BRIEN

Les bons Cyrénéens

Il est resté entouré d'une auréole de sympathie, ce Cyrénéen qui vint aider Jésus sur la route du Golgotha. A vrai dire, il ne s'était pas présenté spontanément: les soldats romains l'avaient réquisitionné en route, un peu brusquement peut-être. Mais au contact de ce condamné si extraordinairement patient et doux, gagné par quelque effluve secret émané de son âme divine, il saisit sans doute la croix avec toute la vigueur de ses bras robustes, s'engageant à en alléger le fardeau. Et c'est ainsi qu'il eut l'honneur unique d'apporter un concours direct à la grande œuvre de notre salut.

Vous qui gémissiez sous l'aiguillon de la souffrance, que la maladie étreint ou que l'infirmité accable, le même honneur vous est offert: l'accepter-vous? — Vous n'avez qu'à dire: oui, et ce sera fait. Jésus est là qui passe, attendant un Cyrénéen. Il vous caresse d'un regard invitant, empreint d'une affectueuse tendresse et brûlant d'un merci ardent. Allez-vous détourner la tête?

Je vois: vous hésitez... Jésus vous attire, mais sa croix vous fait peur! Eh bien! avant de donner votre réponse, écoutez quelle fut celle de Ramaya, puis celle d'Elisabeth...

Après trente jours de maladie, Ramaya, le grand et beau jeune homme n'était plus qu'un squelette vivant. Vainement les sorcières avaient essayé tous leurs remèdes. En dernier ressort, on avait fait venir le missionnaire catholique.

—"Ramaya, je suis venu pour guérir ton âme... Veux-tu aller au ciel?"

—Mais, je vais donc mourir? Que dois-je faire?

—Recevoir le baptême... Si tu le veux, ce sera vite fait...

Le moribond cacha sa tête entre ses mains quelques instants. Puis, d'un brusque mouvement, se dressant à demi sur sa couche:

"Non, je ne veux pas! Il y a un mois que je souffre: qu'est-ce que ton Dieu a fait pour me soulager? Je ne veux pas!"

Un flot de sang noir jaillit, et Ramaya retomba inerte. Pour lui, l'heure de Dieu était passée à jamais.

Le public devrait savoir et vouloir

L'Association nationale de la santé soutient que l'ignorance, l'apathie et l'habitude de toujours remettre au lendemain sont responsables des graves conditions sociales suivantes:

Cinquante pour cent de tous les cas de maladie, à tous les niveaux de la société.

Travail excessif pour les médecins et les infirmières, agissant du temps qui serait mieux employé à soulager et à guérir les maladies évitables.

Hôpitaux et institutions surpeuplés.

Saignée continuelle des organismes sociaux, en raison des difficultés financières insurmontables de la maladie chez les gens de revenus moyens ou modestes.

L'Association nationale de la santé affirme en outre que les maladies qu'il est possible d'éviter et les décès prématurés chez les enfants comme chez les adultes constituent un fardeau pour l'économie de tout pays.

L'enseignement popularisé de l'hygiène, voilà le moyen de corriger de telles situations.

Sans l'appui actif des organismes bénévoles, les gouvernements ne peuvent apporter les solutions convenables à ces problèmes.

Il est de plus indispensable que ces organismes soient formés de personnes provenant de la localité qu'elles ont à cœur de servir, favorisant ainsi une meilleure compréhension de même qu'une collaboration plus active.

Les gens doivent savoir et vouloir ce qui est bon pour eux; sans cela, ils ne pourront pas — et le pays non plus — bénéficier pleinement des énormes découvertes de la science médicale.

L'Association nationale de la santé est préparée à servir la population par son vaste programme d'éducation, sous la direction des autorités médicales les plus compétentes. D'autre part, l'Association a besoin de la collaboration et de l'appui du public en général.

Aux Institutions Hôpitaux — Presbytères

Nous offrons: cristaux de jus de fruits, bases pour soupes, garnitures de tartes, bases pour glacages, bases pour croquettes, bases à glaces "Downflake".

Desserts à la crème, essences (assortiment complet), desserts à la gelatine, poudres à meringue et à guimauve, épaisseurs de tartes (toutes saveurs), poudre à sauce ornoise.

PRODUITS ALIMENTAIRES SUPRÊME LIMITEE

J.-Lionel L'HEUREUX, président.

7250, rue St-Hubert, Montréal

Téléphone: BE1air 1687

J.-L. L'HEUREUX, prés.

Dismas

Demain, Vendredi Saint, c'est la fête du bon larron. Son histoire, bien curieuse, a été racontée par saint Anselme.

Il s'appelait Dismas. Fils d'un chef de brigands, il se conduisait lui-même en malfaiteur.

Vint un jour où Joseph, Marie et Jésus, fuyant la haine d'Hérode, passèrent en Égypte; les pauvres exilés pénétrèrent dans une forêt infestée de brigands.

Dismas se tenait en embuscade lorsque parurent les trois voyageurs.

Tout de suite il remarqua les bagages assez importants dont ils s'accompagnaient. Ces bagages étaient de meilleure prise que ne le soupçonnait le voleur; ils comprenaient sans doute les inestimables cadeaux des rois mages.

Pour toute arme défensive, la modeste caravane n'avait que le bâton de Joseph. Dismas brandissait un gourdin autrement redoutable; laissant ses complices en arrière, il courut sus aux voyageurs.

Mais quand il fut tout près de la Sainte Famille, son regard rencontra le visage de l'Enfant. Et la physionomie de l'enfant lui apparut si radieuse de douceur et de beauté, qu'au lieu de frapper, saisi d'attendrissement, il recula.

Trente-deux ans s'écouleront, qui furent pour Dismas treize-deux ans de brigandages.

Le voici maintenant crucifié sur le Calvaire, à la droite du Christ.

Il entend les railleries des Juifs, les blasphèmes de l'autre larron, et aussi l'appel du divin amour:

— Mon Père, pardonnez-leur; ils ne savent pas ce qu'ils font.

Et soudain, Dismas, saisi, repentant, est reconquis à Dieu.

— Seigneur, supplie-t-il, souvenez-vous de moi, quand vous serez dans votre royaume.

Et Jésus lui donne cette suprême assurance:

— Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis.

Le bon larron est le patron des condamnés à mort.

Mais, à ce titre, il n'aurait pas assez de clients...

Si l'on songe qu'il est aussi le patron des malheureux — concubinaires, escrocs, tripoteurs, filous — qui ne voudraient pas finir en impénitents, sa clientèle est, de ce fait, innombrable.

Elle devrait bien lui élever des autels sur les places publiques!

Pour les souverains, par trop fiers. Est-il sûr que nous ne soyons pas redevables au bon larron d'une intercession souvent opportune?

Une parole de médiance par-ci, une calomnie légère par-là, un mensonge commis au préjudice d'un tiers, n'appellent-ils pas une réparation nécessaire?

La plus sûre, outre la discipline de la langue, c'est la générosité du cœur.

Tout acte de charité, aide matérielle, au pauvre ou secours de la sympathie et de l'amitié, donne à l'âme une vitalité pleinement heureuse. Et l'on comprend que

Mme Desbordes-Valmore ait pu dire malgré ses afflictions: "Tant que l'on peut donner, on ne veut pas mourir!"

SACS A MAIN LAVABLES

Londres. — Cette année, à la Foire des industries britanniques, on verra un tissu entièrement nouveau pouvant servir à la fabrication des sacs à mains. L'apparence en est discrète et moins commune que les diverses matières plastiques maintenant si populaires. Il a deux grands avantages par rapport au tissu ordinaire: il est à l'épreuve de la pluie et on peut l'éponger régulièrement pour le nettoyer sans l'endommager.

Autres temps, mêmes persécutions

Un Franciscain, qui s'est échappé de Yougoslavie, a dit à Chicago qu'environ trois cent mille hommes, femmes ou enfants, et cinq cents prêtres étaient morts de faim ou avaient été exécutés par le régime du maréchal Tito.

Garde d'honneur du Coeur Immaculé de Marie

La réunion mensuelle de la Garde d'honneur du Coeur-Immaculé de Marie aura lieu dimanche, le 9 avril, à 3 h., à la chapelle du Bon-Pasteur, 104 est, rue Sherbrooke.

Fidèles et associés sont cordialement invités.



ELLE RETROUVE LA VUE! — Mme Mary Clarkson de Vancouver attribue à sa foi religieuse et à ses prières le recouvrement de la vue. Elle était devenue aveugle il y a neuf mois et les traitements des spécialistes demeurèrent impuissants. "Mais nous n'avons pas abandonné la cause, dit-elle, nous avons prié tous ensemble." A son fils Michel, âgé de 2 ans, elle fait la lecture dans un recueil intitulé: "Prières pour les enfants", en signe de reconnaissance. (Photo C.P.)

LA MODE

ACCESSOIRES EN VEDETTE

Londres. — Les accessoires prennent une grande importance dans la mode actuelle et chaque couturier anglais les établit avec le plus grand soin.

Peter Russell, par exemple, teint chacun de la même teinte, ou dans une teinte plus pâle, du jupon au chapeau et aux gants. Certains adoptent des chandails confectionnés par les ex-militaires invalides

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus légers pour porter avec les robes. Un couturier a découvert un moyen ingénieux grâce auquel ses gants peuvent se porter, soit à pleine longueur, soit, par le jeu d'une lanterne, sous forme de gants courts à revers.

ou se servent de tweeds de confection domestique.

On se sert du velours à côtes pour les sacs à main ou les foulards, et les gants se font en divers tissus. Nombre de ces gants sont aujourd'hui fort en vogue, qu'ils soient faits de suède, de cuir, de velours, de tweed assorti au costume ou au manteau, ou en tissus

Les ouvriers de la General Motors demanderaient une pension de \$100

[illegible]

Excellent rapport financier de la Société nationale d'assurances

Augmentation d'environ 30% du chiffre d'affaires l'an dernier — Plus de \$54 millions d'assurances en vigueur — Début des opérations en Ontario cette année

Nous avons déjà commenté depuis le début de l'année trois des rapports financiers du groupe d'institution dont nous devons la fondation à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Ces rapports étaient ceux de la Société nationale de fiducie, de la Caisse nationale d'économie et de la Caisse nationale d'assurance-vie. Aujourd'hui c'est la quatrième institution du groupe qui présente ses résultats au public. Bien qu'elle soit de fondation assez récente, cette société a déjà en mesure de montrer des chiffres qui attestent non seulement de la nécessité de son existence, mais encore de l'essor qu'elle est appelée à connaître d'abord dans la province et ensuite dans plusieurs autres régions du pays.

FORTE AUGMENTATION DES AFFAIRES NOUVELLES

La pratique de l'assurance générale dans la province a été difficile au cours des dernières années et la plupart des entreprises engagées dans ce genre de commerce ont souvent montré des déficits d'opération. La situation, toutefois, s'est un peu améliorée depuis 1948, mais elle reste encore inquiétante et nécessitera certainement de nouvelles campagnes d'éducation populaire, particulièrement en ce qui concerne la prévention contre les incendies. Bien qu'elle n'ait pas échappé à ce mouvement général, la Société nationale d'assurances a pu montrer des résultats plus satisfaisants, dus en grande partie à la bonne administration de ceux qui la dirigent et à la grande économie que ces derniers ont réalisée dans les frais d'administration. Non seulement la Société a-t-elle été en mesure de répondre à toutes ses obligations sans entamer son capital, mais elle a considérablement augmenté son chiffre d'affaires. En effet, le volume des primes souscrites l'an dernier a atteint un total de \$302,100 contre \$222,525 l'année précédente et \$54,784 seulement en 1941. Alors que la moyenne de l'augmentation du chiffre d'affaires de l'industrie pour les années 1941-1948 a été de 30%, la Société nationale d'assurances a atteint 54%.

Les assurances en vigueur dépassent les \$54 millions et l'actif est passé au cours de 1949 de \$239,678 à \$279,948. Ces chiffres se passent facilement de commentaires et indiquent bien que malgré la situation difficile, due à certaines caractéristiques du marché de l'assurance dans la province, la Société nationale d'assurances a quand même poursuivi une expérience intéressante et atteint à des résultats qui classent déjà parmi nos grandes institutions nationales.

EXCELLENTE PERSPECTIVE D'AVENIR

Comme l'indique le président de la société, M. J.-V. Desaulniers, dans son rapport, la société connaît encore au cours de la présente année une augmentation considérable de son chiffre d'affaires, d'autant plus que 1950 marquera peut-être le début de ses opérations dans la province d'Ontario. Nous avons la certitude que les directeurs de cette entreprise font preuve d'une heureuse initiative en agrandissant ainsi le champ de leur action, car nous devons être partout où il y a des possibilités pour nous. Les sociétés étrangères ne se gênent pas pour venir chercher dans notre province une trop forte part de notre épargne populaire; nous devons adopter la même politique et agir efficacement sur le marché des autres provinces. D'ailleurs, nous sommes chez nous partout au pays et plus nos institutions seront connues, plus vite nous atteindrons au rang que nous devons occuper dans la vie économique du pays.

Laurent LAUZIER

FAITS SAILLANTS A LA BOURSE

VALEUR DES TRANSACTIONS POUR MARS

Les transactions conclues sur le marché de la Bourse et du Curb de Montréal, en mars, ont été évaluées à \$39,252,821, à rapprocher du total de \$30,826,908 en février et de \$20,935,061 en mars 1949.

Le total obtenu est le plus élevé depuis 1937, à l'exception de février 1942.

Il y a eu 27 jours d'affaires en mars, 24 en février et 27 en mars 1949.

JACULET MINES LIMITED

Le Curb de Montréal a été avisé que Clair Agency Limited a effectué le paiement, dû le 30 avril 1950 à Jaculet Mines Limited, de 100,000 actions à 20 cents, en vertu d'un accord datant du 12 décembre 1949. La même agence a aussi acquitté 50,000 des 150,000 actions à 25 cents échéant le 15 juin prochain en vertu du même accord.

Les actions encore sous option sont les suivantes: 100,000 actions à 25c par action; 100,000 à 30c; 100,000 à 35c; 100,000 à 45c; 100,000 à 50c; 500,000 à \$1.00; 500,000 à \$1.30.

Il y a actuellement 1,716,667 actions en circulation et 2,293,333 dans le Trésor.

INTERNATIONAL NICKEL CO. OF CANADA LTD

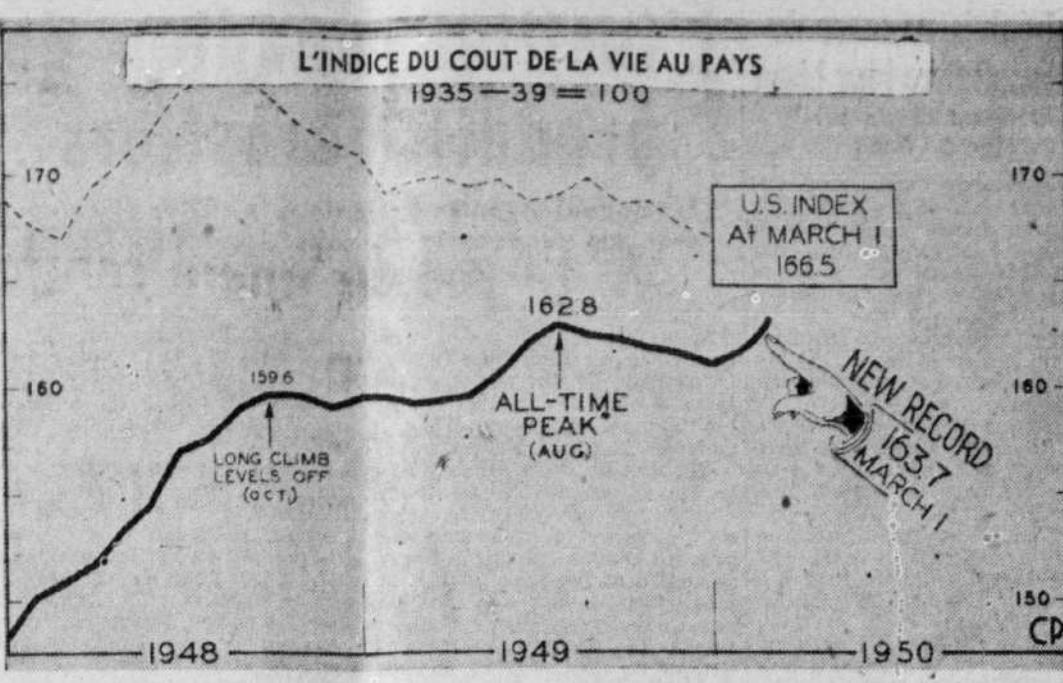
Les registres d'International Nickel Co. of Canada Ltd ont fait savoir à la Bourse de Montréal qu'à la date du 3 avril 1950, un total de 150,432 actions privilégiées d'une valeur nominale de \$100, et de 2,516,925 actions privilégiées à \$5, étaient en circulation.

DOMINION TEXTILE CO. LTD

L'agence de transfert de Dominion Textile Co. Limited a notifié la Bourse de Montréal qu'à la date du 31 mars 1950, un total de 2,541,983 actions ordinaires étaient en circulation.

Moyenne des actions à New-York

Catégories	1948	1949	1950
Perm. hier	103.6	102.6	103.3
Perm. aujour.	103.0	102.0	103.0
Haut 1949-50	103.0	102.0	103.0
Bas 1949-50	81.5	79.6	82.6
Haut 1948	98.7	98.7	98.7
Bas 1948	83.3	84.2	85.0



L'indice du coût de la vie, tel qu'il est calculé par le bureau fédéral de la statistique vient de toucher un nouveau sommet alors qu'il a atteint 163.7 à la fin de février dernier. Des augmentations assez sensibles dans les prix des loyers et des denrées alimentaires ont été en grande partie la cause de cette

Prochain congrès des arpenteurs

Le prochain congrès des Arpenteurs géomètres sera tenu pour la première fois cette année dans la métropole canadienne. Les principaux sujets à l'étude traiteront de l'urbanisme.

Le président de la Corporation, M. Georges Côté, chef du service des Arpenteurs et Cadastres de la province, a précisé au cours d'une conférence de presse qu'un groupe de 75 arpenteurs-géomètres de la région de Québec participeront à cette assemblée générale qui aura lieu à l'hôtel Windsor à Montréal, les 19 et 20 avril.

D'importants conférenciers ont été invités par la Corporation à exposer leurs vues dans le cadre du thème de l'assemblée, notamment l'urbanisme français réputé. M. Jacques Gréber, le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, P.D., des spécialistes en photogrammétrie de Washington et autres. Durant les deux jours de session, une exposition de l'équipement moderne pour l'arpentage sera tenue au Windsor.

Après la conférence de presse, les directeurs québécois de la Corporation ont reçu les journalistes. Ils ont souligné le travail fait actuellement par le comité d'organisation du congrès formé d'arpenteurs montréalais, et dirigé par MM. C.C. Lindsay, E.W. Kirk, et Jean Béique.

Les délégués au congrès seront reçus officiellement par la ville de Montréal et ils auront l'occasion de visiter le département d'urbanisme de la métropole. Ils doivent aussi visiter la firme de la Canadian Marconi. Enfin plusieurs documents filmés dont l'un sur le Nouveau Québec préparé par M. Jules d'Auray, seront présentés au cours de ces assises.

Cette assemblée générale de la Corporation des Arpenteurs-géomètres, qui, chaque année, prend l'envergure d'un véritable congrès, vise à démontrer le rôle important de l'arpentage dans l'organisation municipale en général et en particulier dans l'application des données de l'urbanisme.

Si les arpenteurs-géomètres ont choisi de tenir à Montréal leurs assises annuelles, ils auront encore à Québec, leur session d'examen d'admission à l'étude de l'arpentage, ainsi que de ceux de l'admission à la pratique. Ces examens sont fixés à lundi prochain et se poursuivront toute la semaine à la faculté d'Arpentage et de Génie forestier de Laval, sous la surveillance des directeurs de la Corporation. Il y aura 20 candidats à la pratique et huit à l'étude cette année. A la faculté, les directeurs de la Corporation seront les hôtes du doyen, M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts.

RAPPORTS FINANCIERS Eastern Steel Products

Les ventes d'Eastern Steel Products Limited pour l'année finissant le 30 novembre 1949, ont augmenté de 5.8 pour cent sur celles de l'année précédente, mais tous les frais payés ont une dépréciation de \$86,590, la perte nette s'est élevée en 1949 à \$16,000, comparativement à des profits de \$283,711 pour l'année précédente. La compagnie a opéré dans deux usines différentes à Toronto et la direction a pensé qu'une économie considérable serait faite en unissant ces deux usines. C'est ce qui a été fait au cours de l'année et l'usine située sur la rue Dupont a été vendue.

La position financière s'est améliorée en 1949, le capital d'exploitation passant de \$1,830,272 à \$1,863,960 au 30 novembre 1949.

Les additions au capital pendant l'année se sont élevées à \$25,987 et les immobilisations nettes sont à \$3,136,956. Les fonds consolidés ont été réduits de \$40,000 à \$1,600,000. Au 30 novembre 1949, après les paiements des dividendes de 30 cents chacun, pour une somme de \$45,443, les excédents s'élevaient à \$922,401.

Canadian Oil

Les ventes et les profits de Canadian Oil Company Ltd. durant le premier trimestre de 1950 ont affiché une augmentation satisfaisante sur la période correspondante de 1949, a annoncé aux actionnaires à l'assemblée annuelle, le président, M. W. Harold Rea. L'exercice 1949, avec une hausse de 8 p. c. dans les ventes et de 5 p. c. dans les profits, a été le meilleur exercice depuis l'organisation de la compagnie en 1908.

Sur le sujet des prévisions, M. Rea a dit en partie: "A ceux d'entre nous qui sont intéressés de près à l'industrie pétrolière canadienne, il est difficile de ne pas être optimiste. Depuis 1938, l'augmentation annuelle moyenne dans la consommation de la gasoline seule a été de plus de 5 p. c. La consommation au Canada est encore inférieure aux deux tiers de la consommation par tête aux Etats-Unis.

"L'augmentation au Canada a été réalisée, en dépit du fait que

Fonds mutuels	
Cours fournis par A. M. KIDDER & Co.	
388 ouest, rue St-Jacques, Montréal	Offre Dem.
Affiliated Funds Inc. Can.	4.20 4.24
American Business Shares	3.94 4.26
Boston Fund Inc.	21.70 22.46
Canad. Invest. Fund	19.75 21.68
Commonwealth Int. Corp.	3.00 3.50
Dividend Shares	3.76 4.13
United Bond and Share	11.16
xFundamental Investors Inc.	15.35 17.04

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se servir de nos services particuliers
CR. 474 204, Notre-Dame ouest
Tél. MARQUETTE 2383-2384

ENCADREURS

Winsintainer & Fils
908, BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Lanc. 2264
Mouleurs - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

AVOCATS

Vanier & Vanier
AVOCATS
ST OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HARBOUR 2841

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

J. K. MALOUF
Entretien - Réparations
TU. 1637
6317, 25ème avenue, Rosemont

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10c
Écrivez à:
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR D'INVENTIONS
534 ST-CATHERINE EST, MONTRÉAL

FLEURISTE

FLEURISTE
Fondée 1881
MONTRÉAL
St-Catherine et Guy P.L. 2491
Hôtel Mont-Royal P.L. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges, AT. 1125

BREVETS D'INVENTION

Marques de Commerce
MARQUES DE COMMERCE
DESSEINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond A. Robit et Alfred Baillier
761 ouest, rue St-Catherine
MONTRÉAL

IMPRIMEURS GRAVEURS

Téléphone: ★ Belair 3361
L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée
ÉDITEUR DU "DEVOIR"
ROBERT PERREAULT
434 est, Notre-Dame, Montréal

COMPTABLES

Chartre, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
PAUL GONTHIER, associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

LAITIÈRE

CH. 6988 - 4099, HOLT, ROSEMONT
LAITIÈRE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUE, propriétaire

P.A. GAGNON & CIE

Comptables agréés
Chartered Accountants
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLES DES TRAMWAYS
150 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOUR 5990

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C.M. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
FR. 3252 316, Sherbrooke est

Hurtubise & Richard

Comptables agréés
Général HURTUBISE, c.a.
Maurice RICHARD, c.a.
George-R. MARTIN, c.a.
Marcel BISSON, c.a.
MONTRÉAL

VIAU & ROBIN

Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES-R. CHADILLON, C.A.
4457, rue Wellington, VERDUN
YO. 0642

REPARATIONS GENERALES

Frontenac 1447
J.-A. ALBERT JEAN
Satisfaction garantie - Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
5 ans d'expérience
tapisserie, blanchisserie, etc.
2346, rue DELORMIERE, MONTRÉAL
Menuiserie, peinture, plâtrage.

LUCIEN VIAU

ET ASSOCIES
CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, M.A. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

SOUDEURS

Nous allons partout
IDEAL ELECTRIC WELDING REG'D
U. DESROCHES, prop.
1067 MOREAU FR. 1772
Nuit (CH. 5905)

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à écrire, etc.
complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.
Canada Dactylographe Enr.
44 e. rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R.-T. Armand

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, Président

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, Président

Curb de Montréal

Fermure des cours le 5 avril

Catégorie	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Acme Glove	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Bachman B.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Brown Co.	395	395	395	395
Do. Pfd.	99	99	99	99
C. Fairbanks	46 1/2	46 1/2	46 1/2	46 1/2
C. I. L.	23 1/2	24 1/2	23 1/2	24 1/2
Can. Marconi	480	480	475	475
Cap. Vickers	395	395	395	395
C. W. Lumber	390	395	385	395
Chatco Steel	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Coca Paper	22 1/2	22 1/2	21 1/2	21 1/2
Dom. Textile	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Dom. Oilcloth	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Donnacona	27 1/2	28 1/2	27 1/2	28 1/2
Ford A.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
G. Lakes Paper	450	450	450	450
Goldman	76 1/2	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Moore Corp.	33	33	33	33
Southmount	37	37	37	37
United Sec.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Wilson	65	65	65	65
MINES	65	65	65	65
Anacosta	60	62	60	61
Ascof	8	8	8	8
Candego	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Centremine	645	645	645	645
East Sullivan	10	10	10	10
Hollinger	10	10	10	10
Joliet-Guy	15	15	15	15
Lake Rowan	15	15	15	15
Louville	26	27	26	27
Mining Corp.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
New Goldvue	46	46	45	46
Normetal	270	270	270	270
Normet	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Sherritt Gordon	220	220	217	217
Slocro	33	33	32 1/2	33
Stadco	305	310	305	310
Sullivan	325	325	325	325
Walter Amulet	825	825	825	825
HUILES	465	465	465	465
Anglo Can.	170	171	166	167
Pet. Pte	112	112	110	110
Gen. Pet.	112	112	110	110
Home Oil	600	600	595	595
Pacific Pte	600	600	595	595

VENTE AUTORISEE EN JUSTICE

AVIS est, par les présentes, donné que le vingt-huit, au point de vue de la vente de l'ancien-midi, au bureau du Notaire soussigné, seront vendus séparément, au plus offrant et dernier enchérisseur, conformément au jugement rendu par l'Honorable PIERRE-P. CASGRAIN, Juge du District de Montréal, le 3 avril 1950, Appoint No 518 des dossiers de ladite Cour, les immeubles ci-dessous, résultant de la substitution créée par le testament de feu OLIVIER ROBERT, devant Mire, notaire à St-Jacques, le 15 mai 1877, savoir:

1. — UN EMPLACEMENT situé au coin des rues St-Denis et Ontario à Montréal, avec ses annexes, désigné comme format par le lot No SEPT CENT QUARANTE-QUATRE (P. No 744) des plans de lotissement officiels du Quartier St-Jacques de la Cité de Montréal, borné en front par la rue St-Denis, en arrière par la rue Ontario, d'un côté, vers l'est, par le résidu dudit lot No 744 et du côté Ouest par la rue Ontario et plus particulièrement décrit comme suit: —

"COMMENCANT à un point A à l'intersection de la ligne est de la rue Ontario avec la ligne sud-ouest de la rue St-Denis, de là, prenant une direction sud, en suivant la ligne sud-ouest de la rue St-Denis, sur une distance de cinquante pieds et cinq dixièmes de pied (50 5/10) jusqu'à un point B, de là, prenant une direction perpendiculaire à la ligne sud-ouest de la rue St-Denis, en suivant une ligne droite, sur une distance de soixante-six pieds et cinq dixièmes de pied (66 5/10) jusqu'à un point C, de là, prenant une direction perpendiculaire à la ligne est de la rue Ontario, sur une distance de vingt et un pieds (21) jusqu'au point de départ A. Cette dite partie de lot, ainsi délimitée, contient trois mille quatre cent quatre-vingt-huit (3488) pieds carrés, mesure anglaise, ou plus ou moins.

2. — UN LOT DE TERRE VACANT, situé sur la rue Moreau, en la Cité de Montréal, connu sous le No QUATRE-VINGT-HUIT de la subdivision officielle du lot No QUATRE-VINGT (No 80-88) des plans et livre de revêtement officiels du Village de Hochelaga.

Nous avons vendu beaucoup plus de poissons à la Suisse en 1949

La Suisse a importé du poisson d'une valeur de 21,745,000 francs l'année dernière, comparativement à des importations valant 20,284,100 francs, l'année précédente. Les achats du Canada se sont élevés à \$230,000 francs, contre 465,000 francs en 1948. Ces chiffres ne comprennent pas les conserves de homard.

Les importations suisses de poisson frais et congelé, soit d'eau douce soit d'eau salée, sont venues presque exclusivement des fournisseurs européens. Dans ce commerce le Danemark occupe le premier rang, fournissant plus de la moitié des importations suisses de poisson d'eau salée, frais ou congelé, et 40 p. 100 des variétés d'eau douce, surtout la truite. Cependant, il y a lieu de remarquer que le Canada a exporté 9,070 kilogrammes de poisson d'eau douce d'une valeur de 33,200 francs à la Suisse, au cours de l'année 1949. On trouve des variétés fraîches dans le lac de Genève, et elles entrent dans le commerce par la frontière entre la France et la Suisse.

Les importations de conserves de poisson, en contenants pesant plus de 3 kilogrammes (6.6 livres), sont venues principalement de la Hollande, de l'Espagne, de la France et du Danemark, en 1949. Ces pays ont fourni 72 p. c. de toutes les importations. Des expéditions relativement légères de provenance canadienne à ces pays ont été signalées en 1949, d'une valeur de 15,300 francs.

Offrant le plus d'intérêt aux exportateurs canadiens, nous avons la catégorie comprenant le pilchard, le hareng dans la saucisse aux tomates et les conserves de saumon, en contenants pesant moins de 3 kilogrammes (6.6 livres). Le Canada a été le 2e des plus importants fournisseurs de ces articles en 1948 et 1949, se classant immédiatement après les Etats-Unis, avec des envois de 163,100 kg. valant 460,500 francs en 1949 (Etats-Unis, 405,100 kg. valant 814,900 francs), comparativement à 134,000 kg. valant 416,900 francs en 1948 (Etats-Unis, 234,300 kg. valant 713,300 francs).

En poids, les importations suisses de ces genres de poisson ont

La Congrégation de Saint-Dominique du Tiers Ordre enseignant de Salaberry-de-Valleyfield

AVIS DE RACHAT aux détenteurs des obligations de l'émission de \$34,600 à 2 1/2%, 2 3/4% et 3% date le 1er décembre 1946

AVIS est, par les présentes, donné que, conformément aux termes de l'acte de fiducie et d'hypothèque de ladite Congrégation du 1er novembre mil neuf cent quarante-six, en faveur de la Société Nationale de Fiducie, la CONGREGATION DE SAINT-DOMINIQUE DU TIERS ORDRE ENSEIGNANT, de Salaberry-de-Valleyfield, a racheté à l'avance, à cette date, le premier jour mil neuf cent cinquante, à cent un pour cent (101%) de leur valeur nominale, les obligations non présentées pour paiement à cette date du 1er décembre 1946, en circulation de l'émission de \$34,600 créées aux termes de l'acte de fiducie plus haut cité.

Tous les détenteurs devront présenter et remettre leurs titres pour paiement à cette date du 1er juin 1950, au bureau principal de la Banque Provinciale du Canada à Valleyfield ou à Montréal, au choix du porteur, avec y attachés, tous les coupons non échus. Les obligations qui n'auront pas été présentées pour paiement à cette date cesseront de porter intérêt.

Donnée à Montréal ce vingt-cinquième jour de mai mil neuf cent cinquante, devant nous, Notaire Public, soussigné, H. OUELLET, Secrétaire.

Prochain congrès des arpenteurs

Le prochain congrès des Arpenteurs géomètres sera tenu pour la première fois cette année dans la métropole canadienne. Les principaux sujets à l'étude traiteront de l'urbanisme.

Le président de la Corporation, M. Georges Côté, chef du service des Arpenteurs et Cadastres de la province, a précisé au cours d'une conférence de presse qu'un groupe de 75 arpenteurs-géomètres de la région de Québec participeront à cette assemblée générale qui aura lieu à l'hôtel Windsor à Montréal, les 19 et 20 avril.

D'importants conférenciers ont été invités par la Corporation à exposer leurs vues dans le cadre du thème de l'assemblée, notamment l'urbanisme français réputé. M. Jacques Gréber, le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, P.D., des spécialistes en photogrammétrie de Washington et autres. Durant les deux jours de session, une exposition de l'équipement moderne pour l'arpentage sera tenue au Windsor.

La série se continuera ce soir au Forum et à Détroit

Le Canadien compte vaincre de nouveau les Rangers

L'instructeur Dick Irvin aura recours aux services de nouveaux joueurs pour la partie de ce soir — Gerry McNeil dans les filets — Le Détroit est confiant

Les quatre clubs qui ont terminé la saison dans les premières positions du classement et qui se sont qualifiés pour les séries éliminatoires de la coupe Stanley en viendront de nouveaux aux prises ce soir alors que les joutes auront lieu au Forum de Montréal et à l'Olympia de Détroit.

Les Rangers de Lynn Patrick devront jouer contre le Canadien jusqu'à ce que la série ait donné quatre victoires à l'un des deux clubs et comme nous le savons les New-Yorkais mènent maintenant par trois victoires contre un échec mais comme le Bleu Blanc Rouge a réussi à l'emporter mardi soir dernier, les porte-couleurs de Frank Selke sont confiants de pouvoir répéter cet exploit ce soir et ils comptent même pouvoir se qualifier pour la série finale contre le vainqueur du duel Toronto-Détroit.

La direction du Tricolore a décidé d'avoir recours aux services de nouvelles recrues pour la joute de ce soir afin de lancer des joueurs frais dans la mêlée et pour donner un repos bien mérité à ceux qui ont dû fort se dépenser en ces derniers temps.

Tom Johnson, joueur de défense des Bisons de Buffalo, de la ligue Américaine, a été rappelé par le Tricolore et sera en uniforme ce soir. Gerry McNeil a remplacé Durnan mardi et sera de nouveau à son poste ce soir.

En plus de Johnson et de McNeil les autres recrues sont Paul Meger, un ailier appelé de Buffalo, Bob Frampton et Bert Hirschfeld, qui ont joué à Cincinnati cette année.

Meger a fait ses débuts mardi et a causé une favorable impression. Dick Irvin a déclaré que Calum MacKay a aggravé sa blessure à la jambe et sera probablement remplacé par Meger en compagnie de Mosdel et de Curry.

Irvin utilisera peut-être également le joueur de défense Paul McPherson, appelé de Cincinnati. C'est dire que quatre réguliers, Durnan, Reardon, Riopelle et MacKay manquent probablement la joute de ce soir.

Billy Reay est également blessé à un pied mais sera de nouveau à son poste ce soir. Reay formera probablement un trio avec Frampton et Hirschfeld. Evidemment, le premier trio du club, formé de Dussault, Richard et Lach, abattra de nouveau le gros de la besogne. Cette ligne d'attaque a enregistré les trois buts du Tricolore mardi.

Chez les Rangers le pilote Lynn Patrick demeure confiant de mettre fin à la série ce soir; Rayner a été blessé mardi mais sera à son poste ce soir.

Pendant que les amateurs de Montréal assisteront au duel local, les clubs Toronto et Détroit s'efforceront de s'assurer la victoire dans la cinquième joute de la série semi-finale et c'est à l'Olympia que cette rencontre aura lieu.

Les deux clubs sont actuellement sur un pied d'égalité avec chacun deux gains à leur crédit mais comme les joueurs de Tommy Ivan ont l'avantage de jouer sur leur propre glace ils sont favorisés pour l'emporter et prendre le devant. Les joutes de ce soir, à Montréal et à Détroit, suscitent beaucoup d'intérêt et les patinoires seront prises d'assaut; il est possible que de nouveaux records d'assistance soient établis.

Montréal n'a pu jouer hier

La joute qui devait avoir lieu contre le St-Paul a dû être contremandée à cause de la pluie — Dans les majeures

Vero Beach, Floride, 6. — La joute hors-concours que les clubs Royaux de Montréal, de la ligue Internationale, et le St-Paul, de l'Association Américaine, devaient jouer ici hier a été décommandée à cause de la pluie.

Aujourd'hui, les Royaux du géant Wally Aulton en viendront aux prises avec les Blues de Kansas City, de l'Association Américaine.

DODGERS VAINQUEURS

Dallas, Tex., 6. — Dirigés à l'offensive par Carl Furillo et Gil Hodges, les Dodgers de Brooklyn ont défait les Rebels de Dallas, de la ligue du Texas, au compte de 10 à 6 hier. Ces deux joueurs ont frappé chacun trois coups sûrs. Don Newcombe a lancé sept manches. Il a accordé sept coups sûrs, deux buts sur balles et cinq points. Il a retiré quatre frappeurs au bâton. A la quatrième manche, Newcombe a déçu, alors qu'il a alloué deux triples, un double et un simple.

Brooklyn (N). 010 231 120—10 11 2
Dallas (T). 100 301 001—6 9 1
Batteries: Newcombe, Milliken (8) et Edwards; Yarnall, Lamachia (6), Feltzer (8) et Aylward. Lancer gagnant: Newcombe; lanceur perdant: Yarnall.

A Macon, Georgie

(Partie arrêtée à la fin de la 8e manche pour permettre au Detroit de prendre le train)
Detroit (A). 410 001 23—11 12 2
Macon (S). 000 010 44—9 12 0
Batteries: Rogovin, White (6), Grissom (8) et Robinson, House (6); Klein, Nease (4), Bowers (7) et Palmer, Kerschke (7). Lancer gagnant: Rogovin; lanceur perdant: Klein. Coups de circuit: Evers (2) et Keller.

A Orlando, Floride

Washington (A) vs Kansas City (ASSN), partie annulée parce que le terrain était trop mouillé.
A Houston, Texas
Cleveland (A). 101 000 000—2 4 1
New York (A). 100 020 32x—8 10 0
Batteries: Lemon et Murray; Jansen et Calderone.

A Corpus Christi, Texas

St-Louis (A). 110 110 800—12 13 0
Chicago (N). 151 407 04x—22 21 1
Batteries: Kretlow, Ostroski (2), Kennedy (4), Taylor (7) et Lollar; Schmitz, Hacker (5), Chipman (7) et Scheffing. Lanceur gagnant: Schmitz; lanceur perdant: Kretlow.

A Shreveport, La.

Philad. (A). 002 000 000—2 7 2
Shreveport (T). 141 000 20x—8 12 1
Batteries: Meyer, Roberts (4), Miller (7) et Seminick; O'Neill, Mayor (4), Bush (7) et Stuckey. Lanceur gagnant: O'Neill; lanceur perdant: Meyer.

A Atlanta, Georgie

Cincinnati (N). 610 430 002—16 20 3
Atlanta (S). 000 500 000—5 8 8
Batteries: Raffensberger, Fox (6), Perkowski (8) et Cooper, Johnson (4); McMillen, N. Brown (1), Hoover (8) et St-Claire. Lanceur gagnant: Raffensberger; lanceur perdant: McMillen. Coup de circuit: Merriman.

A St. Petersburg, Floride

St-Louis (N). 010 001 002—4 9 0
N. York (A). 222 010 01x—8 12 0
Batteries: Brecheen, Martin (3), Pholsky (6) et Garagiola, Bucha (5); Reynolds et Berra. Lanceur perdant: Brecheen. Coup de circuit: Rizzuto.

Bonne nouvelle pour les skieurs

"Les conditions du ski pour St-Jovite et Mont-Tremblant sont présentement bonnes. Tous les monte-pentes sont en opération, à l'exception du funiculaire de Mont-Tremblant-nord. Il a neigé toute la matinée de lundi. Ces conditions semblent vouloir se stabiliser pour la fin de semaine de Pâques. Toutes les routes sont ouvertes à la circulation. Les autobus de la P.T. Co. ne font pas le trajet de St-Jovite à Mont-Tremblant, cette route est néanmoins passable."

L'avantage à l'Indianapolis

Les Capitals ont eu raison des Barons de Cleveland par 4 à 1 dans la première joute de la série finale, hier soir

Cleveland, 6. — Les clubs Capitales d'Indianapolis et les Barons de Cleveland, les deux finalistes de la ligue Américaine de hockey, ont inauguré la série finale qui doit décider du championnat du circuit Maurice Podoloff où, hier soir, en cette ville, les deux équipes ont bataillé pendant soixante minutes pour s'assurer la victoire.

Les Capitals se sont affirmés supérieurs à leurs rivaux et ont triomphé dans cette joute initiale d'une série de quatre dans sept en s'assurant le premier gain par le compte de 4 à 1.

INDIANAPOLIS — Buts: Sawchuk; défenses: Dewsbury, Lund; centre: D. Morrison; avants: Podolsky, R. Morrison; subs: Quackenbush, Raglan, Reid, Wolt, McKay, Glover, Lundy, Scisizzi, Hady, Wiseman.

CLEVELAND — Buts: Bower; défenses: Sprout, Reigle; centre: Douglas; avants: Schultz, Wocho; subs: Buller, Williams, Dawes, Kelly, Thurie, Carse, Leswick, Sloan, Ceresino, Taylor.

Arbitres: Des Smith et Red Dunn.

Première période

Aucun point.

Punitions: Dewsbury, Carse, Sawchuk (purgé par Hardy).

Deuxième période

1-Indianapolis: Reid 2:34

2-Indianapolis: R. Morrison (D. Morrison) 8:22

3-Cleveland: Sloan 9:41

4-Indianapolis: Dewsbury 18:41

Punitions: Reigle, Reid, Dewsbury, Sprout, Lund.

Troisième période

5-Indianapolis: Lundy 4:44

Punitions: Taylor, Glover.

LES CLUBS SAINT-FRANÇOIS ET MILLIONNAIRES EN VIENDRONT AUX PRISES SAMEDI SOIR DANS LES CANTONS DE L'EST

Le St-François de Sherbrooke, qui a gagné les trois premières joutes de la série contre les Millionnaires de Sydney, est maintenant confiant de mettre fin à cette série samedi soir alors qu'il aura lieu, à la patinoire de Sherbrooke, la quatrième partie de cette série qui est de quatre dans sept et qui doit déterminer quelle équipe participera à la série finale pour le championnat senior de l'Est du Canada, dans les rencontres de la coupe Allan.

Les joueurs d'Yvan Dugré ont affiché une tenue vraiment remarquable à Sydney pour remporter trois victoires. Ils possèdent maintenant un record de six victoires consécutives. En effet, avant la série contre Sydney, ils avaient battu les As de Québec trois fois de suite.

Le Sydney n'a pas remporté une seule victoire sur sa patinoire, mais on nous a laissé entendre qu'il formerait un puissant club. Il n'a été défait que par la marge de deux points durant chaque partie. Selon les rapports obtenus, les Millionnaires auraient pu gagner la deuxième joute de la série, mais Paul Leclerc, le meilleur gardien de buts de la ligue Senior, a été sensationnel au possible dans ses filets.

Le trio formé de Plante-Sinclair-McAtee a de nouveau été la grande vedette à l'offensive, mais Adjudant Côté a également repris son aplomb à l'attaque, ayant compté un but dans chaque rencontre. Le Sherbrooke rencontrera le gagnant de la série Mariboros de Toronto-Cornwall dans la série finale pour le championnat de l'Est du Canada, s'il élimine les Millionnaires de Sydney.

Trophée offert à Maurice St-Onge

Dimanche le 26 mars, lors d'une partie d'exhibition à l'arena Saint-Laurent, on présentera une magnifique coupe à Maurice St-Onge comme joueur le plus utile à son club. Il s'est classé deuxième compteur de la ligue Interprovinciale, devant d'un point seulement par son frère, René St-Onge. Le gérant du club Imm-Conception "Midget", Gilles Trotter, lui attribue en partie les succès du club durant la saison régulière. Il fera probablement le saut "Juvénile" ou "Junior C" l'an prochain.

A cette même partie, Jean Morriseau, qui en est à sa première année dans le hockey, s'est vu décerner lui aussi une coupe comme meilleur recrue, don de son gérant, Gilles Trotter. Morriseau est un jeune gardien de buts très brillant; il fut sans pareil dans la ligue Interprovinciale. Il fut un des piliers du club et c'est un des plus beaux prospects découverts jusqu'ici par le sport du Parc La Fontaine Gilles Trotter.

LE SOREL BAT PARC EXTENSION

Le Sorel, géré par Paul-Emile Arcand, a difficilement défait le Parc Extension au compte de 4 à 3, hier soir, à l'Auditorium de Verdun. Les deux clubs sont maintenant sur un pied d'égalité, ayant remporté chacun une victoire.

Peanuts Richard, ancienne étoile du National, a été l'étoile des vainqueurs en comptant deux buts tandis que Léon Bouchard et Dick Bessette ont été les autres compteurs. Al Hodgkinson, Gaston Labossière et Johnny Gauthier ont réussi les buts du Parc Extension.

Ski-Hi-Lee en finale contre le champion Yukon Eric

Ces deux poids lourds en viendront aux prises lors de la prochaine séance de lutte du promoteur Eddie Quinn — Vermeersch contre Joe Christie

Le promoteur Eddie Quinn n'a pas présenté de séance de lutte hier soir au Forum, à cause de la Semaine Sainte. Mais les activités reprendront de plus belle mercredi soir prochain alors qu'une finale 2 de 3 pour le championnat poids lourd du monde opposera deux grands favoris des amateurs de la métropole et des environs. Ski-Hi-Lee, l'ancien cow-boy du Texas, tentera de réussir là où tant d'autres ont échoué. Il n'a pas hésité à réclamer immédiatement un combat de championnat contre le célèbre Yukon Eric, après une série de victoires à Montréal. Il s'est appuyé sur le fait que lors de la dernière séance, il avait donné une belle démonstration de ses qualités et de son endurance en se mettant en vedette tant dans la finale que dans la semi-finale.

En effet, on se souvient qu'après avoir remporté une victoire en semi-finale, Ski-Hi-Lee a été appelé à remplacer Don Eagle, victime d'un accident d'automobile, dans la finale. Et il a réussi, tout épuisé qu'il était à obtenir un "no-

contest" contre le dur hindou Nanjo Singh. Fier de ses prouesses, Hi-Lee n'a pas hésité à exiger de Quinn qu'il l'oppose à Yukon Eric. Et il était assez difficile de lui refuser cette chance après ses succès. Mais Hi-Lee, cette fois, a peut-être été un peu loin dans ses ambitions. On sait en effet que le nouveau champion d'Alaska n'a pas encore été défait dans plus d'une centaine de combats depuis plus d'un an. Il a fait face à des athlètes de la trempe de Whipper Billy Watson, Bobby Managoff, Willie Davis, etc. Ce ne sera pas une sinécure pour lui que de tenter d'enlever sa couronne à l'homme fort par excellence qui a créé toute une sensation dans les cercles de la lutte tant au Canada qu'aux États-Unis.

Pendant ce temps, le promoteur Quinn est en train de préparer d'autres combats préliminaires d'intérêt. L'un d'eux est presque conclue entre le champion d'Europe, Henri Vermeersch et le dur à cuire Joe Christie.

Ils mènent par trois victoires

Ottawa, 6. — Les Marlboros de Toronto, ont facilement défait les Calumets de Cornwall par 8 à 4, hier, pour prendre une avance de 3 à 0 dans une série semi-finale de l'Est de 4 de 7 des éliminatoires de la coupe Allan. Le gagnant de cette série affrontera dans la finale de l'Est le vainqueur de la série Sherbrooke-Sydney. Sherbrooke mène 3-0 dans la série et est favori pour éliminer le Sydney lors de la quatrième joute à Sherbrooke samedi.

MARLBOROS: Lockhart; Bolton, Hollett; Johnson; Mair, Buchanan; Sullivan, Armstrong, Hassard, McLellan, Hannigan, Blair, Gilhooly, Lewicki.

CORNWALL: Buckley; Bingley, Batten; Lilly; Sarra-Bournet, Tikkens; Emerton, Long, Gardner, Savard, Garand, Hodgson, Denny et Flanagan.

Arbitres: Sibbey Munday et P. Bennett.

Sommaire:

Première période

1 Marlboros, Armstrong 10:10

(Hassard, Lewicki)

2 Marlboros, Mair 13:48

(Buchanan, Johnson)

3 Marlboros, Lewicki 16:09

(Bolton, Armstrong)

4 Marlboros, Blair 19:04

(Bollett, Bolton)

Punitions: Hassard, Sullivan, et Gardner.

Deuxième période

5 Marlboros, Buchanan 1:24

(Hollett, Mair)

6 Cornwall, Lilly 7:21

(Telkinnen, Batten)

7 Marlboros, Johnson (Buchan 8:30

Punitions: Lilly, Gilhooly, Hassard et Hodgson.

Troisième période

8 Cornwall, Gardner (Savard 1:47

9 Cornwall, Gardner (Savard 2:00

10 Marlboros, Blair 2:21

(Hannigan, Sullivan)

11 Cornwall, Long (Garand) 3:16

12 Marlboros, Johnson 4:36

Punition: Sullivan.

LES PARTIES

HIER

Éliminatoires Coupe Calder

Indianapolis 4, Cleveland 1

(Indianapolis mène la série de quatre de sept, 1-4)

Éliminatoires Coupe Allan

Semi-finale de l'Est

Toronto 8, Cornwall 4

(Toronto mène 3-0, série semi-finale de l'Est, de 4 de 7)

Coupe Memorial (Est) semi-finales

Porcupine 3, Guelph 2

(Guelph mène 2-1, série semi-finale de l'Est, de 4 de 7)

AUJOURD'HUI

Éliminatoires Coupe Stanley

Rangers à Canadien

(Cinquième partie, série semi-finale, 4 de 7. Rangers mène 3-1)

Toronto à Détroit

(Cinquième partie, série semi-finale de 4 de 7. Égalité 2-2.)

Coupe Stanley (semi-finale)

Série "A"

Toronto 2 2 9 5 4

Détroit 2 2 5 9 4

Série "B"

Rangers 3 1 12 7 6

Canadien 1 3 7 12 2

Décès de Toronto de Chs Querrie

Toronto, 6. — Charlie Querrie, fameux ex-joueur de la crose et ex-propriétaire d'un club de hockey professionnel est décédé hier. Querrie a succombé à une crise cardiaque après une opération. Il était âgé de 71 ans. Querrie était le gérant du club St-Patrick de Toronto quand cette équipe gagna la coupe Stanley en 1919 et en 1920. Il était encore un fervent du hockey, manquant rarement une joute des Leafs. Il a été reconnu au pays comme l'un des meilleurs joueurs de la crose dans toute l'histoire de ce sport. Il était né à Markham, près de Toronto, en 1879.

Le Porcupine bat le Guelph

Les Combines ont enregistré leur première victoire de la série en triomphant hier par 3 à 2 dans la 3ème partie

Toronto, 6. — Les Combines de Porcupine ont défait les Biltmores de Guelph au compte de 3 à 2, hier, dans la troisième joute d'une série semi-finale de l'Est de quatre de sept des éliminatoires de la coupe Memorial. Le Guelph mène par deux gains contre un dans la série. Le vainqueur de cette série rencontrera en finale de l'Est le Canadien junior, champion du Québec.

PORCUPINE — Buts: Herrington; défenses: McCullough et Donovan; centre: Irwin; avants: Needham et Lamarche. Subs: Braganola, Ethier, Racine, Duff, Staniak, McLaughlin, Labelle, Meslian.

GUELPH — Buts: Mooney; défenses: Clune et Ashley; centre: Plumb; avants: Dickenson et Bellinger. Subs: Dimargo, A. Bathgate, F. Bathgate, Oberholzer, Kulik, Guidolin, Théberge, Brolicich.

Arbitres: Ken Mullins et Leo Murphy, Montréal.

Première période

1-Porcupine, Staniak 10:18

2-Porcupine, Meston 12:55

3-Porcupine, Braganola 14:50

(Ethier)

Punitions: Brklacich, Clune, Staniak, McLaughlin, Bellinger.

Deuxième période

4-Guelph, Plumb (Bellinger) 6:47

5-Guelph, A. Bathgate 14:06

(F. Bathgate, Kulik)

Punitions: F. Bathgate 2, Needham, McCullough.

Troisième période

Aucun point.

Punitions: Brklacich 2, Meston, Ashley.

Joute finale à l'Auditorium

Le vainqueur des séries éliminatoires de la ligue de hockey Montréal pour le trophée Johnny Greco, sera connu ce soir, à l'Auditorium de Verdun, alors que les clubs Hydro-Québec et Canadien en viendront aux prises dans la dernière partie de la série finale.

Les As de Canadien, champions du circuit Bryce McKasey l'hiver dernier, sont légèrement favoris pour conserver le titre, mais plusieurs connaisseurs croient que le club Hydro-Québec, aligne une équipe assez puissante pour remporter le championnat.

C'est une partie enlevante en perspective, car les joueurs des deux clubs ont tenu de rigoureuses pratiques cette semaine. Denis Brodeur sera de nouveau dans les filets du Hydro-Québec, tandis que Bob Perrault protégera la forteresse des As de Canadien. La joute commencera à 8 h. 30 précises.

L'on reconnaîtra la valeur d'un athlète du National

Le président de la Palestre du rue Cherrier présentera le trophée Réal Lanthier à son fameux joueur de hockey, Bernard Geoffrion

La gent sportive de la métropole rendra hommage, samedi soir, à Bernard Geoffrion considéré comme le plus brillant joueur d'avenir de notre sport national. A cette occasion, le président général du centre sportif de la rue Cherrier, M. Sarto Desnoyers lui présentera le trophée Réal Lanthier accordé, chaque année, à l'athlète qui s'est le plus distingué sous les couleurs du National.

Geoffrion qui fit partie du club de hockey National Junior depuis trois ans, cette année, une saison exceptionnelle, il a accompli l'exploit d'avoir compté 52 buts et obtenu 34 assistances, pour un total de 86 points; ce qui est extraordinaire pour une cédule de 32 parties. Geoffrion fut choisi pour faire partie de l'équipe d'étoiles de la ligue de Hockey Junior de la province de Québec et a brillé avec éclat parmi les milliers d'athlètes qui s'adonnent à la pratique de ce sport. Cet hommage sera rendu à Geoffrion à l'occasion d'une soirée dansante organisée par les sections sportives de la Palestre.

Une mention honorable a été accordée à l'escrimeur Georges-Aime Pouliot, au lutteur, Roland Milord et à Léopold Vigeant, plongeur émérite. Une mention spéciale a été accordée à Skippy Burchell qui a brillé avec le club de hockey National junior, cette année. Ces derniers assisteront également à la fête de samedi soir.

Marchildon va au Buffalo

West Palm Beach, Flo., — Phil Marchildon, qui était l'un des meilleurs lanceurs de la ligue Américaine il y a deux ans, a été vendu par les Athlétiques de Philadelphie aux Bisons de Buffalo de la ligue Internationale.

Marchildon a déjà joué dans l'Internationale en 1939, alors qu'il remporta 10 victoires et subit 13 défaites avec les Leafs de Toronto. Il en était alors à sa première saison dans un circuit de classe AAA et son club ne représentait rien de bien fameux puisqu'il terminait en dernière place du circuit.

Mack a spécifié que les quinze autres clubs des ligues majeures ont refusé de s'assurer les services de Marchildon pour le prix du repêchage soit \$10,000.

Marchildon, âgé de 34 ans, est natif de Penetanguishene, Ontario. Il a été incapable d'ajouter un mot à la déclaration de son patron et tous les autres joueurs du club sont également demeurés silencieux, cependant tous prévoient son départ, par suite de sa pauvre tenue depuis le début de l'entraînement.

UN INDIEN NAGE PARMI LES GLACES POUR CHERCHER DU SECOURS

Tom Porte, de Jackson's Point, Ont., risque sa vie pour chercher du secours pour un compagnon



1. Le soir tombe sur le lac Simcoe et la pêche est si bonne que les deux hommes ne remarquent pas que le vent pousse vers le large le bloc de glace qui les porte. S'apercevant soudain qu'ils sont à la dérive, ils appellent vainement au secours. Désespérés, ils brûlent leur cabane de pêche, mais personne ne les voit.



3. Des amas de glace empêchent Porte de rejoindre la rive. Il doit nager 200 verges avant de pouvoir y monter. A demi-nu et grelottant, il court vers une cabane d'où une équipe se porte au secours de son compagnon. Cet exploit a mérité à Tom Porte le

Quarante-quatre lois sanctionnées par le lieutenant-gouverneur

Québec, 6 (D.N.C.) — Avant la cérémonie de la prorogation des Chambres, hier après-midi, sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province, a accordé la sanction royale aux bills suivants:

- Loi modifiant la loi constituant en corporation l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal;
- Loi instituant des cours de bien-être social;
- Loi relative aux Ecoles de protection de la jeunesse;
- Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Mitis;
- Loi modifiant la loi des produits laitiers;
- Loi modifiant le code municipal;
- Loi concernant l'ordre public;
- Loi pour aider à la diffusion de

- l'instruction et à la protection de la santé;
- Loi concernant la cession des biens des compagnies de fidéicommis;
- Loi modifiant la loi des cités et villes;
- Loi modifiant la loi de la curatelle publique;
- Loi modifiant l'article 41 de la loi des mines de Québec;
- Loi modifiant la loi des Cours de record;
- Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Péribonka;
- Loi modifiant la loi relative à la question des tramways de Montréal;
- Loi concernant l'assurance sur la vie des enfants;
- Loi modifiant les articles 216 et 263 de la loi des tribunaux judiciaires;
- Loi modifiant l'article 1152 du code de procédure civile;
- Loi modifiant la charte de la cité de Montréal;
- Loi concernant la ville de Val d'Or;
- Loi modifiant la charte de la cité de Sherbrooke;
- Loi refondant la charte de la ville de Saint-Jérôme et en constituant le territoire en municipalité de cité;
- Loi modifiant la charte de la ville de Mackayville;
- Loi modifiant la charte de la ville de Magog;
- Loi modifiant la charte de la ville de Jacques-Cartier;
- Loi modifiant la loi concernant les techniciens diplômés;

- Loi modifiant la charte de la cité de Québec;
- Loi concernant l'Université Laval;
- Loi modifiant la charte de la cité de Sillery;
- Loi relative à la ville de Sainte-Thérèse;
- Loi modifiant la charte de la cité de Saint-Hyacinthe;
- Loi concernant la ville d'East-Angus;
- Loi modifiant la charte de la cité de Rivière du Loup;
- Loi modifiant la charte de la cité de Rouyn;
- Loi modifiant la charte de la ville de Montréal-Nord;
- Loi concernant le testament de Charles-Séraphin Rodier;
- Loi modifiant la charte de la ville Saint-Michel;
- Loi concernant la commission des Ecoles catholiques de Montréal;
- Loi concernant les successions de Napoléon Bastien et de son épouse Domitille Paquette;
- Loi concernant la ville de Sainte-Agathe des Monts;
- Loi concernant la succession Herméville Martin;
- Loi relative à la constitution en corporation des Evêques catholiques romains;
- Loi érigeant la municipalité de Saint-Simon des Mines, dans le comté de Beauce;
- Loi octroyant à Sa Majesté les deniers requis pour les dépenses du gouvernement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1951, et pour d'autres fins du service public.

Economisez l'eau

D'ici mardi prochain

On effectuera certains raccordements spéciaux aux environs de l'usine de pompage McTavish

Au cours de la fin de semaine, le service municipal des travaux publics effectuera des améliorations importantes au réseau de l'aqueduc montréalais. Il opérera certains raccordements spéciaux aux environs de l'usine de pompage McTavish. Comme le réservoir McTavish constitue le réservoir-clé du système d'aqueduc, les travaux que l'on y fera affecteront la grande majorité des consommateurs. L'autorité municipale rappelle à ce propos qu'il est de la plus haute importance que l'on évite tout gaspillage d'eau d'ici quelques jours.

En conséquence, on prie les résidents de Montréal, de Montréal-Ouest, de Hampstead, de Mont-Royal, de Saint-Laurent, de Saint-Michel, de Montréal-Nord et de Saraguay de bien vouloir ne se servir d'eau que pour le strict nécessaire, et cela d'ici mardi, le 11 avril.

Fin de session

Echange de bons souhaits entre le premier ministre et M. G. C. Marler

M. Duplessis déplore le fait que l'Opposition ait persisté, au cours de cette session, à faire la lutte au ministère de l'Agriculture

Québec, 6 (D.N.C.) — La dernière séance de l'Assemblée législative, hier après-midi, qui n'a duré que quelques minutes, a été marquée par un échange de bons souhaits de la part du premier ministre, l'hon. M. Duplessis, et du chef de l'opposition libérale, M. George C. Marler.

La prorogation de la session, au Conseil législatif, devait suivre quelques instants plus tard.

Nous devons attendre le bill des subsides. En vertu de la constitution, le Conseil législatif n'a pas plus de pouvoir en matière de finances qu'en matière de démocratie. Mais nous respectons les coutumes parlementaires.

Je profite donc de la circonstance pour souhaiter à tous les membres de cette Chambre joie, santé, bonheur, pour eux et leurs familles. Comme vous le voyez, je n'oublie pas l'opposition qui approche d'un congrès qui s'annonce sous des couleurs plutôt sombres.

Je remercie les députés de l'Union nationale de leur assiduité, de leur travail fécond, digne du grand parti auxquels ils appartiennent.

Je remercie également le chef de l'opposition parlementaire pour son intelligente coopération au travail législatif. Il est évident que les bonnes lois que nous avons passées lui ont rendu la tâche facile. Nous étions toujours prêts à temps et cela était encore de nature à lui aider. Mais cela

ne m'empêche pas de reconnaître sa coopération.

Je regrette, cependant, que l'opposition ait persisté à faire la lutte à l'agriculture et à ses crédits. Nos adversaires ne semblent rien comprendre à l'agriculture qui est pourtant l'élément par excellence de sécurité et de stabilité.

Je ne sais pas ce qui va se passer à la convention du parti libéral. J'espère qu'elle sera fructueuse. Elle remportera le succès désiré, si dans la préparation du programme on n'inspire non de la démagogie, mais de la politique de l'Union nationale. M. Duplessis fait des vœux pour qu'à la convention on prenne des décisions en se rappelant que les affaires de Québec doivent être conduites à Québec, par Québec et pour Québec.

L'hon. M. Duplessis déclare ensuite que sans partager les opinions politiques du chef de l'opposition, il peut dire que celui-ci a bien mérité de son parti. Je demande aux gens de la convention, dit le premier ministre, de ne pas oublier de mettre des idées dans leur programme et de faire preuve de cœur dans leurs décisions. Cela a un peu manqué, du côté de l'opposition, au cours de la présente session.

Le chef de l'opposition s'est imposé un travail considérable. Il n'est pas facile de faire face au gouvernement actuel. Mon honorable ami a fait preuve d'une im-

agination féconde. J'espère que la convention reconnaîtra cela.

M. Duplessis rappelle alors à l'opposition la phrase célèbre de Lacordaire dans laquelle le grand orateur sacré déclarait qu'il vaut mieux s'incliner devant la poussière du cœur que devant la poussière du génie. Aucun candidat, dit M. Duplessis, n'est supérieur au chef de l'opposition. Je lui fais mes souhaits, en même temps que je lui exprime mes sympathies, car le futur chef peut s'attendre à siéger longtemps à gauche.

A tous, bonne année. Vous serez toujours les bienvenus quand vous viendrez au Parlement. Nous voulons faire les meilleures lois et nous désirons donner la meilleure administration.

M. Marler

Je veux immédiatement, répond M. Marler, remercier le premier ministre des paroles qu'il a prononcées à mon égard. Je lui suis reconnaissant de l'assistance qu'il a mise à ma disposition pour nous faciliter l'étude des lois.

La session qui s'achève, poursuit le chef de l'opposition, a été très chargée. Nous avons étudié près de deux cents lois, ce qui doit être un record. Et la session a été rendue plus difficile à cause du grand nombre de lois importantes qu'il nous a fallu examiner.

La tâche de critiquer est moins ardue et plus difficile que la tâche des députés ministériels, qui peuvent toujours se vanter de ce qu'ils ont fait, même s'ils n'ont pas raison.

En terminant, je veux féliciter mes collègues de l'opposition de l'assistance et de la collaboration très loyale qu'ils m'ont données. J'en suis parfaitement satisfait et je l'apprécie beaucoup. La séance de l'Assemblée législative fut ensuite suspendue en attendant le bill des subsides.

Motion de M. Drew adoptée en comité envers Air-Canada

Ottawa, 6 (C.P.) — Le comité ferroviaire des Communes vient d'approuver une motion du chef de l'opposition conservatrice-progressive qui prévoit un nouvel examen par ce comité des estimés budgétaires d'Air-Canada, avant le s'ajourner pour le congé de Pâques. Si les Communes ratifient cette motion, le comité, qui en avait formellement fini avec les affaires de cette entreprise quand il a eu approuvé son rapport annuel et celui de ses auditeurs-comptables, pourra être obligé de réexaminer toute sa situation. En prévision d'une ratification par les Communes, le comité des chemins de fer a nommé d'avance un sous-comité du programme qui aura charge de convoquer de nouveaux témoins, si nécessaire.

Chef ouvrier américain menacé de déportation

San Francisco, Cal., 6 (A.P.) — L'Union des débardeurs (C.I.O.) se prépare à combattre le jugement rendu contre leur chef accusé d'avoir caché qu'il était communiste. Les officiers de l'union ont établi une stratégie pour combattre toute action qui tenterait de priver Harry Bridge de sa citoyenneté américaine ou de le déporter en Australie.

L'avocat du gouvernement a déclaré cependant qu'il était certain que le plus haut tribunal ne trouverait rien dans la preuve qui lui permettrait de casser la décision d'un tribunal de première instance.

Le procès de Bridge a duré près de 81 jours. Bridge aurait commis un parjure en 1945 lorsqu'il a demandé sa naturalisation. Deux autres chefs de l'union sont accusés de la même offense et connaîtront leur sentence mardi.

Séance du conseil, le 14 avril

Nomination du président et d'un membre de la Commission municipale du fonctionnarisme

A sa séance d'hier midi, le Comité exécutif de Montréal a décidé de convoquer le conseil municipal en séance spéciale pour le vendredi, 14 avril, à 10 h. du matin.

L'un des articles principaux au feuillet de la Commission du service civil municipal est le choix d'un nouveau membre. Il s'agit de remplacer à la présidence M. C. F. G. Johnson, qui a pris récemment sa retraite, ayant atteint la limite d'âge, 65 ans. Il s'agit aussi de nommer un nouveau commissaire, puisque la Commission doit être composée de trois membres. Présentement, depuis le départ de M. Johnson, elle ne renferme que deux membres, soit M. J.-E. Lefebvre, le vice-président, et un commissaire, M. Ernest Hooper. Le secrétaire de cet organisme est M. Paul Thérien. M. Gérard Desautels occupe le poste de surintendant du Bureau de placement, fonctionnant sous la direction du président.

Les nominations et les remplacements à la Commission sont du ressort du conseil municipal, sur rapport du Comité exécutif. Mais toute vacance doit être remplie par le conseil, sur rapport du Comité exécutif, dans un délai de trois mois. Si cette vacance n'est pas comblée dans le délai prescrit, elle est remplie par le Conseil, sans rapport du Comité exécutif, à la première séance régulière du Conseil, suivant tel délai. C'est pour éviter cette nomination par le conseil que le Comité exécutif convoque une séance pour le 14 avril, puis-que le délai de trois mois dont il est question plus haut expirera le lendemain.

Plusieurs autres sujets seront inscrits à l'agenda du 14 avril, notamment les motions de conseillers qui n'avaient pu être discutées à la réunion du 1er mars. Parmi ces propositions échevinales différencées, on note la motion Savigneau préconisant la formation d'une commission municipale de police.

A cette séance du 14 avril, il ne sera pas question de la Commission de transport que la Législature a autorisée le conseil à instituer par règlement. La mesure, cela se conçoit, sera reportée à une réunion ultérieure car elle exigera, au préalable, plusieurs mises au point et tractations.

Vue de premier plan de

Portsmouth et Havant (Hampshire)

par Elizabeth RICHMOND

Portsmouth, principale station navale d'Angleterre, est connue familièrement des marins de la Royal Navy sous le nom de "Pompey". Située sur la côte du Hampshire, un des comtés de l'Angleterre méridionale, Portsmouth possède un arsenal maritime. Dès le 12e siècle, on y construisait des quais mais il fallut attendre le règne d'Henri VII (1485-1509) pour y voir s'élever des fortifications de pierre et des quais assez considérables. A partir de ce temps, Portsmouth devint le principal port de guerre de l'Angleterre. Au 16e siècle, huit acres de chantiers maritimes suffisaient; aujourd'hui, l'Arsenal royal couvre 500 acres.

On entre dans ce chantier maritime par la voie du Hard dans le Vieux Portsmouth, voie qu'ont suivie bien des marins célèbres au cours des siècles. Une atmosphère du 18e siècle s'attarde dans le Hard, à cause des nombreux bâtiments de brique rouge qui ont gardé l'aspect qu'ils avaient au temps de Nelson. Du point de vue historique, l'intérêt le plus considérable s'attache au vaisseau amiral *The Victory* à bord duquel mourut Nelson à Trafalgar en 1805, et qui reste exactement dans l'état où le connut le grand marin, avec ses trois grandes lanternes, ses mâts élevés, ses cordages et ses pavillons. Le poste des blessés, où mourut Nelson, est le lieu le plus vénéré de la Royal Navy.

Le musée Charles Dickens

Le Vieux Portsmouth a beaucoup souffert des raids aériens pendant la seconde Grande Guerre mais les vieilles rues éloignées du port en sont sorties indemnes. Par exemple, la maison de Commercial Road où naquit le grand romancier Charles Dickens en 1812, a échappé à la destruction. C'est, aujourd'hui, un musée où les fervents de Dickens peuvent contempler nombre de souvenirs de sa vie. Buck-

ham House a également échappé aux bombes.

C'est là que George Villiers, duc de Buckingham et favori de Charles Ier, fut assassiné par un matelot dément en 1628. Un monument à la mémoire de cette célèbre épopée des Stuarts s'élève dans la cathédrale de Portsmouth, dont l'Aile de la Marine, du côté sud, renferme des reliques de navires célèbres.

Les chantiers maritimes de Portsmouth sont la scène d'une activité fiévreuse, car c'est là qu'on construit ou répare les grands navires de guerre. Tout près, à Gosport, se trouvent les magasins de ravitaillement de la marine de guerre. Gosport est célèbre à un autre titre: au 18e siècle, Henry Cort de Lancaster y établissait une forge pour le puddlage du fer.

Southsea, également, est situé non loin de Portsmouth, sur le Solent. Les voyageurs s'y embarquent au quai Clarence, sur de petits navires qui les conduisent à l'île de Wight.

Vers l'est, à partir de Portsmouth, la côte fait face à l'île Hayling, longue de quatre milles, station balnéaire tranquille où les cloches de la vieille église sonnent depuis six siècles.

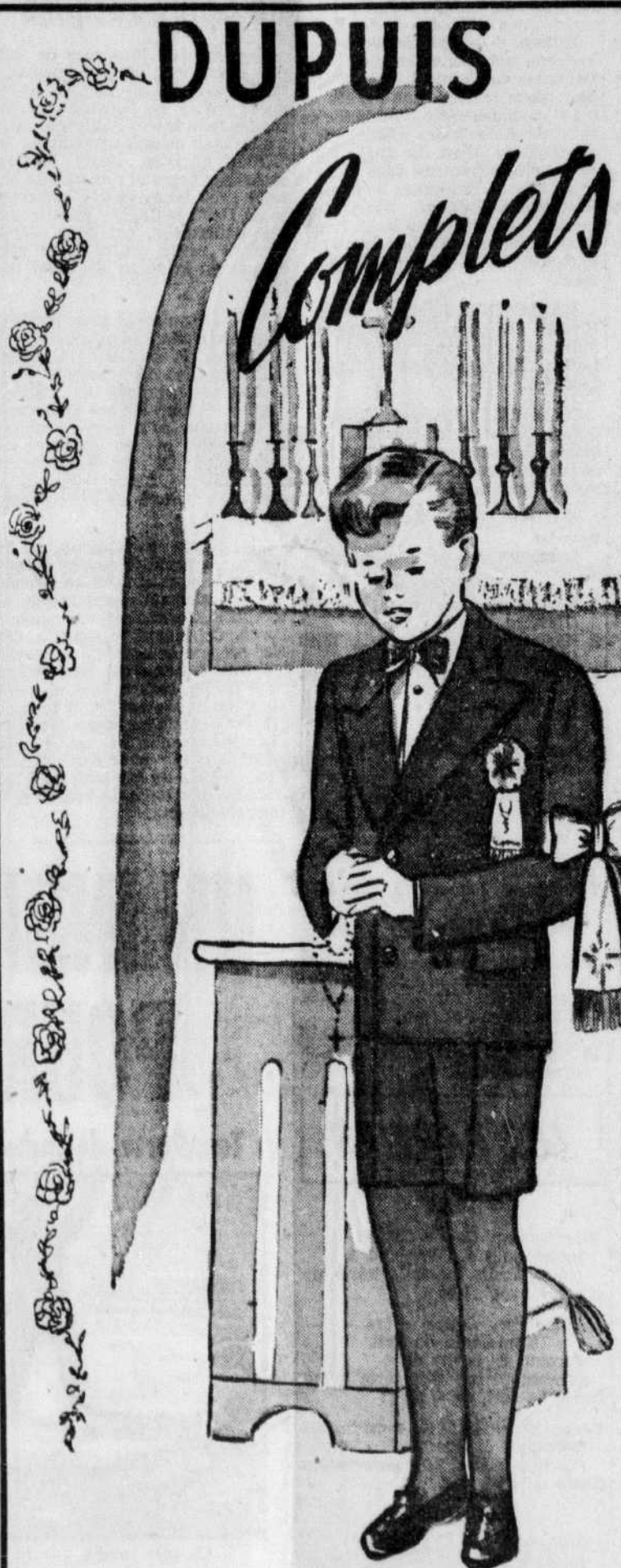
A partir de Portsmouth encore, le voyageur qui suit la route côtière parvient à la vieille ville de Havant, autrefois renommée pour l'excellence de ses parchemins. Les quatre principales rues se croisent à l'église de St. Faith, dont les fondements reposent sur une base de ciment romain où, lors d'une restauration, on a découvert maintes vieilles pièces de monnaie.

La garde-côtière canadienne

Ottawa, 6 (C.P.) — On rapporte dans la capitale fédérale que l'organisation de la garde côtière canadienne se poursuit de façon satisfaisante. On sait d'ailleurs que le ministre des pêcheries, M. Douglas Mayhew, qui se trouve dans l'ouest, a déclaré que certaines unités de la garde côtière canadienne seront prochainement affectées à la surveillance des côtes du Pacifique.

Foyers d'infection et spectacle répugnant

Le docteur Ruben Lévesque, conseiller municipal, s'élève contre l'état des terrains vagues où le service de la voirie a déposé l'hiver dernier de la neige mêlée de papiers et de déchets de toutes sortes. Le spectacle de ces dépotoirs est repoussant, poursuit M. Lévesque; au surplus ces dépôts constituent des foyers d'infection.



Ouverts jusqu'à 9h. CE SOIR

BLEU MARINE

pour premiers communants de 6 à 12 ans

Coupe impeccable et confection soignée en serge de laine marine... Veston croisé, une culotte droite et une culotte d'équitation (breeches). C'est un complet qui donnera un service des plus satisfaisants... il est tout désigné pour les grandes circonstances...

12.95

COMPLETS MARINE

pour garçonnets de 5 à 12 ans

Serge tout laine, haute qualité, de teinte marine. Veston croisé, avec une culotte droite et une culotte équitation (breeches) ou un pantalon.

17.95 à 21.50

VESTONS SPORT

pour garçons de 10 à 14 ans

10.95

Belle qualité de tweed tout laine à texture fantaisie dans les tons de brun moyen, beige ou gris-bleu. Modèle droit avec poches appliquées et demi-doublure.

PANTALONS FLANELLE

pour garçons de 9 à 18 ans

4.95

Qualité supérieure de flanelle tout laine de teinte grise. Coupe impeccable et confection soignée... Modèle avec plis et passe-cinture, fermeture-éclair et bords relevés.

DUPUIS — rez-de-chaussée, DeMontigny

ACCESSOIRES pour la PREMIÈRE COMMUNION

BRASSARDS ET INSIGNES

Ruban moiré ou satin... motif 2.25 à 4.95

BLOUSES BLANCHES

"LITTLE PRINCE"... broadcloth sanforisé, collet rigide. Encolures 11 à 12 1/2. 1.98

CHEMISES BLANCHES

Marque WARRENDALE. Broadcloth sanforisé, collet rigide. Encolures 11 à 14 1/2. 2.39

BOUCLES "LAVALLIERE"

Belle qualité de crêpe. Chacune .50

DUPUIS — rez-de-chaussée, DeMontigny

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL, vice-président

Ouverts ce soir

jusqu'à

9 h.

Fermés le Vendredi Saint chez DUPUIS

Ouverts samedi de 9 h. 30 à 5 h. 30.

GANTS CHAMOISSETTE

Gris ou brun. La paire 1.25

BERETS BASQUES

Tout laine... bande cuir. Teinte marine. 1.39

CHAPEAUX FEUTRE

Choix de bleu ou brun... chacun bien doublé. 2.25

COMBINAISONS BLANCHES

Manches et jambes courtes. Tricot de coton. 1.19 et 2.29

COLLETS BLANCS

Collet modèle ETON. .65

BRETELLES BLANCHES

Tout élastique... pattes en cuir. Chacune .50

DUPUIS — rez-de-chaussée, DeMontigny

AVIS

Pour effectuer des améliorations importantes au réseau d'aqueduc, au cours de la fin de semaine, on devra fermer certaines conduites principales.

Jusqu'à mardi le 11 avril, les résidents de Montréal, Montréal-Ouest, Hampstead, Mont-Royal, Saint-Laurent, Saint-Michel, Montréal-Nord et Saraguay sont priés de ne se servir d'eau que pour le strict nécessaire.

L'EAU PROTÈGE VOTRE SANTÉ, VOTRE PROPRIÉTÉ
CONSERVEZ L'EAU POUR L'ESSENTIEL

Les Travaux Publics à votre service

verres optiques

lunettes

examen de la vue

Albany PHILIE o.a. assisté d'optométristes et opticiens diplômés

PLATEAU 5151 LOCAL 338

Dupuis Frères